

Documenta

Les écrits du serviteur de Dieu Pierre-Adrien Toulorge (1757-1793)

de l'ordre de Prémontré
chanoine régulier de l'abbaye de Blanchelande
réputé mis à mort en haine de la foi
et connu comme *«martyr de la vérité»*

Pierre-Adrien Toulorge naquit le 4 mai 1757 à Muneville-le-Bingard. Formé au collège puis au séminaire de Coutances, il fut ordonné prêtre, et devint vicaire de Doville, en décembre 1782, avant d'entrer à l'abbaye prémontrée de Blanchelande créée au XII^e siècle, quelques années après la fondation de l'Ordre de Prémontré par saint Norbert.

Après le vote de la Constitution civile du Clergé, le Père Toulorge poursuivit librement son ministère dans les paroisses des alentours, car il n'était pas fonctionnaire public. Lorsqu'il entendit parler de la loi du 26 août 1792 condamnant à la déportation tous les prêtres fonctionnaires publics qui n'avaient pas prêté serment, il se crut visé et décida, dans sa méprise, de partir pour l'île anglaise de Jersey.

Ayant obtenu son passeport à la mairie de Neufmesnil, il le fit viser à Saint-Germain-sur-Ay, le 12 septembre. Les officiers municipaux ne prêtèrent pas attention à la méprise du Père Toulorge et le laissèrent partir. A Jersey, il apprit qu'il n'était pas visé par la loi de bannissement des prêtres réfractaires et qu'il aurait pu rester en France sans être inquiété. A la première occasion, il débarqua clandestinement à Portbail, puis s'enfonça dans le maquis. L'année suivante, en septembre 1793, le père Toulorge fut capturé et jugé.

Le Tribunal était convaincu de son bref séjour à Jersey, mais n'en possédait aucune preuve. Après quelques hésitations, et au risque de sa vie, Pierre-Adrien Toulorge décida de dire toute la vérité, sachant qu'il était en fait poursuivi parce que prêtre catholique.

La nuit précédant sa mort, il écrivit à son frère: *«Réjouis-toi, mon frère ... de ce que Dieu m'ait trouvé digne de souffrir non seulement la*

prison, mais la mort même pour Notre-Seigneur Jésus-Christ ... Loin donc de t'affliger de mon sort, réjouis-toi et dis avec moi: Que Dieu soit béni! Je te souhaite une sainte vie et le paradis à la fin de tes jours, ainsi qu'à ma soeur, à mon neveu et à toute ma famille».

Guillotiné, le 13 octobre 1793 sur la place de La Croûte à Coutances, il fut inhumé dans le cimetière Saint-Pierre.

Présentation de l'édition

Il n'existe aucun écrit publié par le Père Pierre-Adrien Toulorge de son vivant. Curé de paroisse et religieux, il s'est exclusivement adonné à la vie religieuse dans son abbaye de Blanchelande tant que cela lui fut possible, et au ministère sacerdotal jusqu'à sa mort. Ce n'est pas un écrivain, mais un pasteur d'âmes, dont nous ne possédons que quelques écrits partiellement publiés à ce jour. A part la lettre écrite à son frère dont l'original est conservé aux Archives de l'Évêché de Coutances, et dans l'état actuel des recherches, les autres écrits nous sont parvenus grâce aux copies faites par Dom Pierre-Adrien Marc, o.s.b., petit-cousin du Père Toulorge (les Archives Départementales ayant été détruites en 1944), et grâce à la relation anonyme d'un compagnon de prison du Père Toulorge:

1. un sermon sur l'Enfer.
2. un sermon sur le Bonheur des Justes et le Malheur des Pécheurs.
3. un plan de sermon sur l'Enfer.
4. une lettre à un ami, écrite la nuit précédant son exécution.
5. une lettre à son frère, écrite la nuit précédant son exécution (original).
6. une lettre à une *citoyenne*, écrite la nuit précédant son exécution.

Ces documents furent scientifiquement publiés, mais en partie seulement, par le Chanoine Joseph Toussaint, Archiviste diocésain de Coutances, dans son ouvrage: *Pierre-Adrien Toulorge, chanoine régulier de Prémontré, victime de la terreur coutançaise, martyr de la vérité*, Coutances, Éditions Notre-Dame, 1962, 190 pp. Ils constituent, surtout les trois lettres écrites la nuit précédant son exécution, un matériau essentiel pour démontrer la conscience du Serviteur de Dieu d'être mis à mort en haine de la foi catholique, et de recevoir, malgré son indignité, la grâce du martyre.

Dans la transcription diplomatique de ces écrits — faite sur la copie authentique fournie par l'Archiviste de la Curie diocésaine de Coutances —, nous avons scrupuleusement reproduit l'orthographe du XVIII^e siècle, et apporté seulement quelques modifications à la ponctuation pour permettre une meilleure et plus facile compréhension du texte.

Rome, ce 28 janvier 1995.

Viale Giotto 27
I-00153 Roma

Bernard ARDURA, O. Praem.

I

Sermon sur l'Enfer. Sans date. Original, Greffe du Tribunal de Coutances, Archives Départementales, District de Carentan: Registre des délibérations, 3^e volume: du 1^{er} juillet 1793 au 26 nivôse an II (6 janvier 1794). L 784, détruit en 1944. Copie par Dom Marc O.S.B., collationnée par lui sur l'original, conservée aux Archives de l'Évêché de Coutances, dossier: Toulorge 3.

Ce sermon sur l'Enfer fut trouvé dans le baluchon du Père Toulorge au moment de son arrestation. Ce qui frappe, c'est l'austérité de la doctrine, qu'on ne saurait toutefois jamais taxer de janséniste, car une grande place y est faite à la bonté toute miséricordieuse de Dieu, et jamais surtout aucune fraction d'humanité n'est rejetée hors du salut, comme imperméable à la grâce. Mais cette doctrine met en un relief accusé — dur parfois — l'inexorable justice de Dieu à l'égard du pécheur mort dans son péché, et le feu de l'Enfer y est peint dans sa matérialité avec un luxe impitoyable. La peine de l'enfer ne peut se mesurer que par l'infinité de Dieu: c'est la privation de Dieu même, qui se concrétise dans la peine du Dam, assortie de la peine du sens, pour l'éternité. Le but du prédicateur apparaît clairement dans ces pages hautes en couleurs: faire comprendre à ses auditeurs qu'aucun chrétien n'est à l'abri de la damnation. Par un effet de la miséricorde divine, la condamnation méritée est suspendue, et la vie terrestre est ouverte à la **conversion**. De ce sermon se dégage une très haute idée de la vie morale chrétienne qui conduit à «*posséder Dieu*» pour l'éternité. Débordant de charité, le prédicateur implore la grâce, afin qu'elle éclaire les esprits et rompe le charme qui aveugle les pécheurs: plutôt souffrir sur cette terre pour expier les péchés, afin de mériter de vivre pour l'éternité avec Dieu. Il est difficile de dire quelle est la part d'originalité dans ces sermons. Ils ont dû vraisemblablement être inspirés par les sermons du temps.

Crucior in hac flammâ.

Je suis tourmenté dans cette flamme. S. Luc c.16.

Voilà où aboutit enfin le péché. Voilà le terme funeste de l'audacieuse impiété de ces hommes rebelles qui seront éternellement les objets, les victimes de la redoutable haine d'un Dieu justement irrité. Le pécheur en avait été averti, il en avait été détourné par des inspirations secrètes, des exhortations publiques, des invitations fréquentes qui le rappelloient au devoir, le pressaient de se convertir et lui ouvraient l'azile assuré d'une

facile pénitence. Il a méprisé toutes ces grâces, il s'est obstiné à courir à sa perte; il a continué dans les voyes du crime: voilà où s'est terminée sa course. Il est mort et, après le trépas, il a été livré, abandonné à d'inexprimables rigueurs des flammes vengeresses: Crucior, etc.

Il est étrange que Dieu, pour détruire le règne du péché, ait été contraint de créer, de faire un enfer. Il falloit qu'il vît dans nous un grand fonds d'orgueil et d'ingratitude pour croire que nous fussions capables de nous révolter contre lui s'il ne nous menaçoit d'un supplice éternel; mais ce qui est encore plus étrange, ce qui doit étonner le ciel et la terre, c'est que l'enfer même ne peut arrêter notre fureur: il y a un enfer et il y a des pécheurs! Il y a un enfer, les chrétiens le savent, et cet enfer est plein de chrétiens!

Est-il bien vrai, grand Dieu, qu'il y ait des malheureux qui, à l'heure que je parle, sont tout environnés, tout pénétrés de ces feux terribles! Est-il bien vrai qu'il y ait dans cet auditoire des pécheurs qui y seront un jour ensevelis? Hélas! nous y serions déjà pour la plupart, chrétiens auditeurs, si Dieu n'avoit égard qu'à nos mérites; mais grâce à son infinie miséricorde, l'arrêt de notre condamnation est suspendu pour quelque temps, nous voici encore en état de l'éviter.

Profitons donc d'une si grande faveur, entrons en esprit dans les fournaies éternelles, où l'on jette les arbres infructueux de l'Évangile pour y être dévorés par le feu.

Mais quel feu? un feu dont les plus hardis et les plus abandonnés au crime ont pris l'épouvante quand il y ont fait réflexion, un feu qui n'aura d'autre fin que Dieu même. Oui, c'est dans l'enfer qu'un réprouvé brûlera dans des flammes qui ne s'éteindront jamais; c'est là où tous les supplices imaginables seront réunis. Or, mes frères, pour vous en donner une crainte salutaire, j'avance deux propositions: l'enfer est souverainement terrible par lui-même, 1^{er} point. L'enfer est souverainement terrible par sa durée, 2^d point et tout le plan de mon discours.

Ave Maria.

1^{er} Point.

Qu'est-ce que l'enfer, et quels sont les supplices dont Dieu y accable ses ennemis? L'enfer est la prison de la justice de Dieu, c'est le terme de sa colère, de sa fureur; c'est une région de larmes, un séjour où règnent la confusion, le désordre; c'est le centre de tous les maux. C'est enfin selon l'expression de l'Écriture, un lac de misère, où les réprouvés

endurent les supplices les plus excessifs par leur rigueur, les plus insupportables par leur durée.

Supplices excessifs par leur rigueur, je les résume à deux : la privation de Dieu que les théologiens appellent la peine du Dam; la peine du feu que les mêmes théologiens appellent la peine du sens.

Premier supplice du réprouvé dans l'enfer; peine du Dam, peine terrible, mille fois plus que celle qu'on éprouve dans les brasiers ardents qui ne s'éteindront jamais. Qu'est-ce qu'être séparé de Dieu? C'est-à-dire privé absolument de Dieu; séparé de Dieu. Ah! quelle parole! la comprenez-vous, chrétiens! séparé de Dieu, c'est-à-dire condamné à n'avoir plus de Dieu, si ce n'est un Dieu ennemi, un Dieu vengeur; séparé de Dieu, c'est-à-dire déchu de tout droit à l'éternelle possession du premier de tous les êtres, du souverain être qui est Dieu. Peine, dit S^t Bernard, qui ne se peut mesurer que par l'infinité de Dieu, puisque cette peine est la privation de Dieu même, et par conséquent elle est grande à proportion que Dieu est grand.

Quelle perte! Qui peut en exprimer toute l'étendue? Perte d'amis, perte de proches, perte de santé, perte d'honneur, qu'êtes-vous en comparaison de celle dont je parle? N'eussiez-vous qu'un fumier comme Job, vous avez tout si vous possédez Dieu; mais si vous l'avez perdu, que peut-il vous rester? Vous êtes dépouillés de tout, tous les biens vous sont enlevés, biens de la nature, biens de la grâce, biens de la gloire. Vous êtes un enfant sans père, un royaume sans trône, une épouse sans époux, un citoyen sans patrie: vous êtes sans ressources dès que vous êtes sans Dieu. Triste état? dont la seule appréhension allarmoît les plus grands saints.

Y pensez-vous quelquefois, mes frères, pendant que nous sommes sur la terre, nous ne sentons pas ce que c'est que cette privation de Dieu; notre âme, esclave de notre corps n'est occupée que des choses sensibles et terrestres; elle ne pense point à Dieu, elle n'aime pas même à y penser.

Mais après la mort, il ne restera que Dieu et l'homme. L'homme qui ne peut être heureux sans Dieu, et Dieu qui sera éternellement ennemi de l'homme pécheur. Cette âme qui vivoit tranquillement au milieu du monde, sans s'embarrasser de son Dieu, sans chercher à le connaître, sentira, mais trop tard, que son bonheur dépendoit de lui. Elle n'ignorera aucune de ses perfection: sa grandeur, sa clémence, sa bonté seront toujours présentes à ses pensées; elle voudra l'aimer et ne le pourra plus; elle le cherchera et il ne sera plus pour elle.

Au lieu de ce torrent de délices dont jouiront les élus dans le ciel, elle n'éprouvera que des fureurs et des vengeance. Malheureuse de n'avoir pas de Dieu, doublement malheureuse d'en avoir un qui la tourmente: Éternellement elle s'élèvera au milieu des flammes pour voler jusqu'à lui, et toujours elle sentira la main de Dieu qui la repoussera dans l'abyme: objet éternel de son amour et de sa haine, de ses poursuites et de ses blasphèmes, les perfections du bon Dieu feront son supplice, elle se consumera de regrets et de soupirs. Elle l'appellera et elle craindra sa présence; elle réclamera sa bonté et elle ne le verra jamais qu'armé de foudres et de tonnerres; contraste surprenant qui jettera les réprouvés dans la rage et le désespoir. Ils diront alors aux flammes de les engloûtir pour ne le point voir, et pour se dérober à la justice de ses reproches.

Mais désirs inutiles! tandis que vous étiez sur la terre, leur dira-t-il, vous me croyiez un Dieu impuissant, parce que je ne me vangeois pas de vos impiétés, de vos scandales, de votre incrédulité. Vous viviez sans frein, sans foy, sans loy, sans mœurs; vous ne pensiez pas à moi et je pensais à vous, maintenant vous voudriez être à moi, mais je ne suis plus pour vous: j'étais heureux sans vous, vous serez éternellement malheureux sans moi. Je n'ai rien épargné pour vous gagner: promesses, menaces, instructions, larmes, sang, crèche, Calvaire; vous y avez été insensibles, vous ne me posséderez jamais.

Alors les yeux du réprouvé fondront en pleurs, il s'abymera dans la tristesse la plus profonde: il se consumera par d'inutiles regrets. C'est donc moi, dira cette âme malheureuse, c'est donc moi qui suis l'auteur de tous mes malheurs. Si je suis privée de l'aimable présence de mon Dieu, j'en suis l'unique cause; combien de fois m'avoit-il prévenu de ses faveurs? mille occasions se sont présentées pour mériter un poids immense de gloire, grâces intérieures, grâces extérieures, inspirations saintes, lumières célestes, vous m'avez mille fois pressé de sortir de l'état de damnation où je me précipitois et je vous ai rejetées comme des pensées importunes qui venoient à contretemps troubler mes plaisirs. Souvenir cruel! que tu es affligeant! trop fidèle mémoire pourquoi sans cesse me rappeler mes égarements monstrueux! Hélas! qui me fera renaître ces beaux jours que j'ai passé. quis mihi det ut sim juxta dies pristinas?

Je suis bannie de la cité des saints, exclue du royaume des cieux! Mais à qui tenoit-il que le malheur ne m'arrivât point? Étois-je née dans un pays idolâtre, dans le fond de quelque île barbare? Ignorois-je ce qu'il falloit faire pour m'assurer cette bienheureuse éternité que j'ai per-

due? Domestique de la foy, élevée dans son sein, instruite par des guides fidèles qui me conduisoient dans le droit chemin, que n'en profitois-je?

Pour me sauver, il devoit m'en coûter quelque chose; ne m'en a-t-il rien coûté pour me damner? que d'obstacles à mes passions? que de contradictions à mes désirs! que d'inquiétudes et d'agitations n'ai-je point eu à souffrir? N'importe, j'ai brisé la barrière qui m'importunait et me lioit encore à mon Dieu et à la divine religion. J'ai vaincu toutes les difficultés, j'ai surmonté tous les obstacles, tout m'a paru plus facile pour me dominer, et tout m'a semblé impraticable pour me sauver!

Je ne puis m'en prendre à d'autres qu'à moi; c'est moi qui ai fabriqué, c'est ma volonté perverse qui a formé les chaînes odieuses de péché qui me retiennent captive. Quelques larmes, quelques jeûnes, quelques soupirs, quelques actes de divin amour eussent expié mes crimes; le sang de J.-C. Sauveur couloit alors sur l'autel, il demandoit grâce pour moi; et maintenant il ne parle plus que pour prononcer l'arrêt formidable de ma séparation: belles années! belles heures! Précieux moments! vous ne reviendrez jamais! Ah! s'il m'étoit donné de reparaître sur la terre, la pénitence n'a rien de si affreux qui pût me rebuter. Ce n'est point un discours imaginé, mes frères, c'est à la lettre ce que l'Écriture met à la bouche des réprouvés: talia dixerunt de inferno qui peccaverunt.

Hélas! mes frères, ne nous étonnons plus de ces plaintes amères que pousoit le Roy David, et de ces larmes intarissables dont il arrosoit son lit lorsque ses ennemis venoient lui demander où étoit son Dieu — Ubi est Deus tuus? Où est le Dieu des damnés, demandai-je à présent? Il est où ils ne seront jamais. Il est dans le Ciel, dans le séjour des élus fermé pour eux. C'en est donc fait, hélas! il n'est plus pour eux de Dieu bon, de Dieu rémunérateur! Periit finis meus!

O rage, ô désespoir des réprouvés! ils ont perdu leur Dieu, leur père, ils avoient commencé à le posséder par la grâce, ils pouvoient en avoir la possession entière par la gloire; c'est pour cela qu'ils étoient nés, ils pouvoient en avoir la possession entière par la gloire; c'est pour cela qu'ils étoient nés, ils pouvoient être rois d'un royaume éternel, ils pouvoient être heureux d'une béatitude immense et infinie, et les voilà dépouillés de tous ces biens, dépossédés, déshérités. Quel adoucissement à leur douleur, si après un million de siècles écoulés dans ce lieu de tourments, ils pouvoient racheter ce qu'ils ont perdu, grand Dieu, ne seroit-ce pas assez pour satisfaire à votre justice; que sont devenus ces jours anciens où vous vous montriez si doux, si miséricordieux, si prompt à pardonner?

Pleurez, infortuné pécheur, plus rien à espérer pour vous, la perte que vous avez faite est une perte irréparable; jamais, non jamais vous ne possèderez Dieu; jamais vous ne le servirez dans la terre des vivants: non videbo Dominum Deum in terram viventium. Premier supplice du réprouvé dans l'enfer: la peine du Dam, peine terrible qui suffiroit elle-même pour faire tout l'enfer.

2° Second supplice du réprouvé dans les cachots ténébreux, peine du sens, peine du feu. Dieu qui vouloit empêcher l'homme de commettre le péché, connoissant bien que la privation de lui-même dont il le menaçoit ne pouvoit l'effrayer parce qu'il étoit accoutumé à se passer de son Dieu, a été obligé de le prendre par les sens et d'ajouter au premier genre de supplice celui qui est le plus capable de le faire trembler; pour cela donc le souffle de sa colère a allumé dans l'enfer un feu réel destiné à brûler éternellement les pécheurs. C'est une vérité que toute l'Écriture atteste et sur laquelle j'ai à parler dans les termes les plus précis, les plus clairs, feu qui surpasse en rigueur non seulement le feu commun qui brûle sous nos yeux, mais les tourments que la barbarie des tyrans a jamais pu inventer. Le feu que nous voyons et dont les moindres atteintes nous causent des douleurs si vives, si cuisantes, ce feu, tout feu qu'il est n'est rien après tout qu'une faible peinture de celui de l'enfer.

Vous êtes saisis d'horreur, mes frères, quand vous lisez dans les histoires saintes par combien de différentes manières la fureur des tyrans a fait agir l'activité du feu sur le corps des martyrs: Vous voyez les uns étendus sur des charbons ardents pour les faire pénétrer insensiblement par un feu également cruel et lent; vous voyez les autres ensevelis, pour ainsi dire, sous des brasiers allumés: ceux-là sont comme dévorés par des tourbillons de feu, ceux-ci sont précipités dans des fournaies ardentes; on applique des lances et des haches ardentes sur la chair de quelques -uns, on en fait servir d'autres comme de flambeaux dans les ténèbres de la nuit. Quel supplice, dites-vous, quel tourment! Et cependant s'il m'étoit permis d'ouvrir tout à coup à vos yeux les prisons ténébreuses, si je pouvois vous faire démêler ce grand que vous voyez si fort respecté, ce riche dont vous avez envié si fort la fortune, ces fausses idoles que votre coeur adoroit, ces compagnons de plaisirs criminels, ces mondains, ces voluptueux, vous reconnaîtriez toute la rigueur de ces flammes vengeresses.

Vous verriez comme ce feu vengeur entre dans les yeux pleins d'adultères, ces yeux qu'on composait avec tant d'art, qu'on passionnoit avec tant de soin, qu'on arrêtoit sur tant d'objets, qu'on promenois avec tant

de désirs; vous l'apercevriez ce feu plein de sagesse et de discernement à entrer à grands flots dans ces bouches qui vomirent si souvent les étincelles de l'enfer en vomissant des chansons lassives, des conversations infâmes, des blasphèmes exécrables, des médisances envenimées. Lingua inflammata a gehennâ.

Vous le verriez, ce feu, comme il s'attache à tous les membres, comme il pénètre jusqu'à la moëlle, comme il coule dans toutes les veines, pour ne faire du réprouvé qu'un charbon ardent; ah! mes frères, qui pourroit sans frémir se représenter un malheureux au milieu des flammes ardentes, qui le pénètrent de toutes parts, qui le brûlent, qui le dévorent sans le consumer; qui pourroit entendre sans horreur ses gémissements, ses clameurs, ses cris de désespoir! qui pourroit soutenir le poids de ce tonnerre redoutable et éternel, qui, à chaque instant, fait retentir de ces effroyables paroles du Dieu des vengeances: *«J'ai allumé un feu dans ma colère, et ce feu brûlera l'âme et le corps, jusqu'au plus profond des enfers»*. Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissimâ.

Mais, me dira-t-on peut-être, l'âme étant un esprit, il n'est pas possible que le feu qui est matière puisse agir sur elle. Pardonnez-moi, mes frères, si notre âme tandis que nous sommes sur la terre resçoit les impressions de la douleur et du plaisir, ce ne peut être que par les organes du corps: donc si le corps qui est une matière moins subtile que le feu peut occasionner des sensations à l'âme, il s'ensuit que le feu peut avoir le même privilège.

A cette preuve de raison, ajoutez l'autorité de l'Évangile: Jésus-Christ lui-même dit aux réprouvés: *«Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le démon et ses anges»*. Le démon et ses anges sont de purs esprits; donc le feu qui les brûlera éternellement peut aussi brûler les démons et brûlera réellement les âmes des damnés pendant toute l'éternité.

De ces effrayantes vérités, que conclure? que le feu de l'enfer est mille fois plus actif, plus pénétrant, plus aigu que les plus violents incendies de la terre. Il s'ensuit encore que le feu de l'enfer surpasse en rigueur tous les maux de la vie présente, que les douleurs que l'on y endure ne sont que de très faibles écoulements de cette coupe amère que Dieu réserve au jour de ses vengeances.

Justice de mon Dieu, que vous êtes terrible! ô feu, que vous m'épouvantez! Mais du moins ces victimes brûlants ne pourront-elles pas tempérer ces ardeurs qui les dévorent? Ecoutez, mes frères, le mauvais riche

dans ces gouffres enflammés: «*Je ne touche, je ne vois, je ne sens, je ne suis que feu.*» Crucior in hac flammâ. «Ah! père Abraham, si du moins Lazare avec l'extrémité de son doigt trempé effleuroit ma langue desséchée, ce seroit un adoucissement à mes maux.»

Quel adoucissement, mes frères, une goutte d'eau pour une mer entière de flammes! Cependant lui est-il accordé ce faible soulagement? Non, mes frères, plus il s'obstine à le demander, plus on persiste à lui répondre qu'il ne lui sera point accordé, qu'il y a entre le lieu de sa demeure éternelle et le séjour des saints une distance infinie, et que les citoyens fortunés du ciel n'en sortent point pour aller secourir ceux qui gémissent dans les enfers.

«Souvenez-vous, dit Abraham à ce riche malheureux, que Lazare lorsqu'il vivoit a été dans l'affliction pendant que vous viviez dans l'abondance, aujourd'hui les choses sont bien changées, vous souffrez et il est dans la joie»: Recordare. Souvenez-vous que vous avez été comblés de bien; mais vous en avez abusé; vous avez fait servir vos richesses contre Dieu, en les rendant l'instrument de vos passions et il les fait servir à présent contre vous, en les rendant l'instrument de sa justice et de vos tourments. Recordare. Souvenez-vous qu'il n'y a point de miséricorde pour celui qui n'a point fait de miséricorde, que les bienheureux sont sourds dans le Ciel aux prières de ceux qui ont été insensibles à leurs larmes sur la terre. Recordare.

Souvenez-vous qu'il est bien juste que celui qui n'a pas donné une miette de pain qui tomboit de sa table désire éternellement une goutte d'eau et ne la reçoive jamais. Fili, recordare. «Souvenez-vous, mon fils!» Terrible, cruelle, sanglante épithète! L'horrible nom que celui de fils quand c'est Abraham qui le donne et, que celui à qui il est donné est un malheureux qui, du sein des flammes, demande un faible soulagement qui ne lui sera jamais accordé. Fili, recordare.

Souvenez-vous que tout est changé: vous goutez sur la terre tous les plaisirs de la mollesse; il est juste que vous buviez jusqu'à la lie le calice de feu, dont le Seigneur vous avoit menacé dans ses Écritures. Ignis, et sulphur et spiritus procellarum pars calicis eorum. Tel est dans l'exemple d'un seul le supplice de tous.

Réveillez-vous, sortez de votre ivresse, riches de la terre, jetez les hauts cris sur les malheurs qui vous attendent. Ah! C'est à vous, à vous souvenir de ces effrayantes vérités car on ne peut bien vous assurer que les réprouvés ne les oublieront jamais. Vous serez chargés de honte, d'ignominie, vous serez ennivrez d'une coupe de douleur, d'amertume,

vous la boirez, vous la viderez, vous dévorerez jusqu'aux morceaux de ce vase empoisonné; et dans l'excès de votre fureur vous déchirez votre sein. Ignis et sulphur, etc.

Permettez, mes chers frères, que pour opérer votre salut autant qu'il est en moi, je vous fasse la même question qu'un prophète faisoit aux Juifs: «*Qui de vous pourra vivre dans ces flammes*» dont je viens de crayonner une faible peinture? Consultez vos forces: qui de vous pourra y demeurer? Répondez. Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante.

Sera-ce vous, enfants de mollesse, lâche troupeau pour qui tous les exercices de la religion sont rebutants, pleins d'ennuis, qui n'avez aucun goût pour la piété et qui tenez toujours une infirmité toute prête pour vous dispenser des rigueurs salutaires de la pénitence. Quis poterit, etc.

Sera-ce le vindicatif qui n'a jamais pardonné une injure, qui dans l'impuissance de se venger n'attend que le moment de la faire d'une main plus sûre, cet homme de vengeance dont les pieds sont toujours prêts à courir au meurtre de l'innocent, dont la bouche pleine d'amertume, par des discours plus coulants que l'huile, lance des traits dont on ne peut guérir? Quis poterit, etc.

Sera-ce cet hypocrite qui, sous un front étudié, mêle les plus noires passions, qui sous prétexte de charité, viole les loix primitives de la charité, qui damne son prochain par principe de religion? Qui se croit juste lorsque d'un ton gémissant, il a bien prouvé que son frère est coupable? Quis poterit, etc.

Sera-ce cet homme abominable à qui les débauches les plus brutales ne coûtent pas le moindre effort, qui cherche dans des excès que la nature abhorre de quoi réveiller une passion [1 mot illisible laissé en blanc dans la copie] et que le plaisir a tellement amolli, qu'il n'en connoit plus d'autres que celui que donnent les crimes extrêmes? Quis poterit, etc.

Sera-ce cet homme de bonne chère et de belle humeur, parasite de toutes les tables? Sera-ce cette personne qui n'entend qu'avec ennuy dans nos temples, les cantiques de Sion? Comment entendra-t-elle les hurlements affreux dont retentissent ces lieux funestes? Ces personnes qui ne respirent que le plaisir, comment pourront-elles ne respirer que des feux vengeurs? Cette chair est assez faible pour ne pouvoir s'accoutumer à la rigueur des saisons? Sera-t-elle assez forte pour soutenir l'ardeur des flammes? Et comment des sens auxquels on aura tout accordé se plairont-ils dans des feux qui réuniront tous les tourments? Quis poterit, etc.

Seconde peine du réprouvé dans l'enfer, peine du sens, peine du feu, feu réel qui brûle le corps et l'âme sans jamais les consumer. Ajoutez-y la peine du Dam, la privation de Dieu; il est donc bien vrai que l'enfer est souverainement terrible par lui-même.

Mais quoi? Dieu qui est la bonté même, ne se laissera-t-il pas toucher par les cris de tant de malheureux? Ne mettra-t-il pas fin à leurs supplices et à sa vengeance? Non, le Dieu du premier instant sera celui de tous les siècles, l'enfer, terrible par lui-même, le sera encore par sa durée. Respirons un moment.

2^d point.

L'enfer est souverainement terrible par sa durée. Quelque malheureux qu'on soit ici-bas, on a toujours l'espérance de ne l'être pas toujours: plus les maux nous accablent, plus la douleur est vive et plus on est fondé à en attendre la fin.

Il n'en est pas ainsi des supplices de l'enfer, il seront toujours les mêmes, ils ne finiront qu'avec Dieu. Nulle espérance ne restera au réprouvé; après mille ans de supplices les damnés ne seront encore qu'au commencement de leur enfer. Ce qu'ils auront souffert ne diminuera en rien de ce qu'ils doivent souffrir. L'éternité toute entière leur est réservée. Aucun intervalle entre une peine et l'autre. Ils les souffriront toutes au même instant. Point de miséricorde à espérer. Autant de temps que les saints seront heureux, autant ils souffriront et, comme le bonheur des élus sera éternel, le malheur des réprouvés n'aura point de fin.

Ah! mes frères, dans quel abyme allons-nous descendre? Qu'est-ce donc que cette affreuse éternité et que faut-il en penser? C'est un grand mystère de notre religion. Oui, mystère dont on parlera toujours et qu'on ne comprendra jamais: ce ne sont que quatre syllabes, dit S^t Augustin, mais elles expriment des malheurs qui ne finiront jamais: Tourments continuels, sans intervalle, continuels sans diminution; continuels sans interruption, cahos insurmontable, miraculeux, perpétuité de vengeances, nuit éternelle de flammes implacables, horrible uniformité de souffrances, inépuisable variété de supplices, cruelle immortalité, comment vous nommerai-je? Dieu vengeur du crime, donnez-moi des images, des expressions dignes de votre colère; et vous, chrétiens, appliquez-ici toute votre foy.

Voici en deux mots ce qu'on peut dire de l'éternité: envisagée dans toute son étendue, elle est désespérante; toute son étendue se fera sentir à chaque instant au réprouvé. C'est-à-dire que les damnés souffriront

dans tous les temps et que tous les temps se réuniront à chaque moment pour les tourmenter: Grand Dieu, suspendez votre enfer, et s'il est ici quelques pécheurs qui le méritent, sauvez-les par la crainte même de l'enfer. Reprenons.

L'éternité envisagée dans toute son étendue est désespérante. Pénétrons d'abord en esprit dans cette fournaise embrasée. Considérons un pécheur, ce pécheur qu'on a vu autrefois dans le monde comblé de richesses, d'honneurs; cet homme si admiré, si envié; examinez les horreurs de sa prison, la pesanteur de ses chaînes, la cruauté de ses bourreaux, l'ardeur de l'activité du feu qui le dévore, sa confusion, ses pleurs, ses plaintes, ses regrets, ses gémissements, sa rage, son désespoir, car voilà en deux mots l'histoire de ses malheurs: tout cela est extrême et tout cela est éternel. Jamais aucun adoucissement, toujours nouvel accroissement de supplices, tout est terrible dans l'enfer, mais rien n'est plus terrible que cette immutabilité, que cette affreuse et invariable éternité qui sera toujours annoncée au pécheur réprouvé, annoncée par les démons. Ils le tourmenteront toujours par la prison, il y demeurera toujours; par les flammes, elles le brûleront toujours; par le ver rongeur, il est immortel, il vivra toujours; par ses complices, ses amis, ils le maudiront, ils le détesteront toujours: oui, chaque supplice portera toujours à ses yeux l'affreux caractère d'immortalité.

Je confesse ici mon insuffisance; je ne puis vous donner une idée de cette effrayante éternité. Plus on veut creuser dans cet abyme, plus on se confond, plus on se perd. Quand pour informer dans vos esprits quelques faibles idées, je multiplierais le nombre des années par le nombre des étoiles qui brillent au firmament, en vous imaginant trouver la fin de cette vaste carrière, vous n'en seriez encore qu'au commencement. Je n'exagère point, mes frères, on verroit plutôt l'océan épuisé, quand on en tireroit de son sein qu'une goutte d'eau tous les siècles que de voir la fin de l'éternité. Ubi putas finem inveniri, ibi incipit.

O Éternité! Parole courte à prononcer, mais d'un sens impénétrable. Entassez-vous, années sur années, roulez siècles sur siècles, vous appartenez à l'éternité, mais vous n'en faites pas la moindre partie. Vous serez déjà dans l'oubli que l'éternité ne sera pas commencée. C'est un point, un instant qui demeure toujours, qui ne s'écoule jamais, c'est un abyme sans fonds, une distance sans bornes, une carrière sans fin, une révolution de jours et d'années qu'on ne peut épuiser, quelque supposition qu'on puisse faire: Ubi putas, etc.

C'est-à-dire que l'infortuné Caïn, le premier des réprouvés, depuis plus de sept mille ans gémit dans les enfers et n'est pas plus avancé que celui qui peut-être à l'instant que je parle, y est précipité: c'est-à-dire que les maisons que vous habitez seront détruites, que les villes qui vous ont vu naître seront en cendres, que les enfants de vos enfants seront au tombeau, que l'univers entier ne sera plus qu'un amas de poussière et que, néanmoins, si vous aviez le malheur d'être damnés — ô mon Dieu, ne le permettez pas -, après une mort que les rides du front vous prophétisent, vos tourments ne seroient plus abrégés d'une minute. Vous auriez à souffrir encore toute une éternité. Ubi putas, etc.

Figurez-vous, mes frères, si cependant vos faibles esprits peuvent aller jusque-là. Figurez-vous qu'après ces millions d'années, ces millions de siècles, le réprouvé se présentera avec son corps déchiré, brulé, dépecé, avec son âme triste, désolée, gémissante, avec un coeur, ce semble contrit et humilié, Dieu juste, vengeur, êtes-vous content? Non, je ne le suis pas encore, des millions de siècles écoulés, tu ne feras que commencer. Ubi putas, etc.

Mais ce feu ne s'éteindra-t-il point? Jamais, mais nos corps, ne seront-ils pas à la fin consumés par un feu si dévorant? Jamais! Ma bonté a fait pour vous des miracles incompréhensibles, vos corps, vos âmes, tout brûlera, rien ne périra. Ce feu conservera tout ce qu'il consumera. — Mais ne vous lasserez-vous pas, grand Dieu, de nous voir souffrir? Quand on vous parloit de pénitence, c'étoit toujours trop tôt. Encore un jour, encore une année, encore un plaisir, encore un péché, ce n'étoit jamais fait. Je criois en vain, on ne m'entendoit pas; on m'entendait et on ne m'obéissait pas. Les choses sont changées, vous criez présentement: «*Père Abraham!*» Il n'y a plus de père pour vous; vous criez en vain, on vous répondra toujours selon votre sentiment. Encore une année, encore des millions d'années et des millions de siècles, et tu ne feras que commencer. Ubi putas, etc.

Ah! mes frères, ne frémissiez-vous pas à la vue de cette incompréhensible éternité! Jamais avec un Dieu, toujours avec les démons, toujours souffrir, et ne jamais mourir! ténèbres continuelles, remords perpétuels, rage et désespoir qui n'auront d'autre fin que l'éternité! Pleurez, mes yeux, fondez en larmes, sortez soupirs, cris lamentables, exprimez ma douleur. Super hoc plangam et ululabo.

Sort déplorable d'une âme damnée, sort désespérant et à jamais effroyable! Que sera le réprouvé dans cette affreuse situation? A quoi pensera-t-il dans cette mer immense de douleurs? Du moins si après

avoir souffert lui seul plus de tourments, plus de tortures que tous les hommes ensemble n'en ont enduré depuis la création de l'univers; si après tout cela il pouvoit se promettre quelque changement, quelque adoucissement dans son infortune.

Mais inutile réponse. Le réprouvé verra avec une évidence qui ne laissera pas le moindre doute que son état est immuable: il verra qu'après avoir éprouvé tous les supplices, tous les tourments, il ne sera pas susceptible de nouvelles souffrances. Dieu sera aussi irréconciliable, ses bourreaux aussi cruels, ses peines aussi sensibles qu'au premier instant de son enfer.

Peine éternelle et toujours nouvelle! Car l'éternité est le terme fatal où rien ne peut changer, rien ne peut s'altérer, peine d'autant plus insupportable que les réprouvés rassembleront dans leur esprit cet entassement de siècles pendant lesquels ils seront tourmentés. Ils souffriront par avance tout ce qu'ils doivent ressentir dans toute la durée de l'éternité.

Or, concevez quelle impression fera sur leur esprit une si affreuse situation! Souffrir un tourment horrible, universel, n'en voir jamais la fin, toujours dans les flammes et dans les tortures, et voir renaître sans cesse son supplice. O éternité effrayante! qui pourra jamais concevoir combien tu es terrible. Les peines de l'enfer seroient-elles moins vives, moins dures qu'elles ne sont, en effet, leur éternité seule suffiroit pour les rendre insupportables?

2° Je dis en second lieu que cette éternité si désespérante, dans son étendue, l'est encore dans chacun de ses moments. Pourquoi? Parce que dans chacun de ses moments elle se fait sentir tout entière à chaque instant, par une merveille de cette toute puissance qui sait faire des prodiges de haine aussi bien que des miracles de bonté: un réprouvé sent [*ou* sait] par un sentiment réel et effectif toutes les douleurs qu'il a déjà éprouvées, et qu'il doit éprouver encore.

Où, mes frères, les réprouvés seront tourmentés sans relâche. Le premier moment où ils se trouvent dans les abîmes affreux est le tableau de ce qu'ils doivent être pendant l'éternité; le second instant est une parfaite image du premier; le troisième ne perd rien des deux autres. Nulle variation, nul changement, nul intervalle dans les peines du réprouvé: toujours même esclavage, même effroy, mêmes feux, mêmes tourments; toujours même transports, mêmes pleurs, mêmes grincements de dents: toujours même fureur, même rage, même désespoir. Dans cette triste immutabilité, le réprouvé est comme un cercle où il tourne sans cesse, mais où jamais il ne trouve de fin. Plus pour lui de relâche, plus d'alternative, à chaque instant il éprouve tout le passé, tout l'avenir.

Ah! Libertins! ah! pécheurs! on n'y trouve point de fin! et voilà la grandeur de Dieu que vous avez si longtemps combattue; au milieu des flammes, connoissez-la toute entière, non plus cette grandeur bienfaisante, mais effrayante, mais accablante: sentez-en tout le poids, apprenez combien on doit frémir, quand on a le malheur d'en être victime. Apprenez que personne ne peut échapper à ses terribles mains.

Faux grands, nous y voilà; athées, mondains, voluptueux, ivrognes, impies, incrédules, avarés, libertins, vous y voilà dans les mains de Dieu, où vous aviez tant de fois refusé de vous trouver, lors même qu'il vous en tendoit de miséricordieuses. C'est lui qui vous frappe: ces maux qui vous troublent, vous désespèrent, c'est lui qui vous les fait souffrir. Tant de fois, suivant votre caprice, écoutant vos passions, votre libertinage, vous livrant à vos penchants, aux attraites du crime, vous avez refusé d'obéir à sa loi, de reconnoître son autorité souveraine, vous demandiez d'un ton hardi ce qui en arriverait.

Hélas! vous n'avez pas voulu nous en croire, lorsque nous vous le disions; croyez-en maintenant l'expérience. Illustres réprouvés, fameux conquérans, grands de la terre que Dieu tient maintenant dans ces fers, liguez-vous, conspirez contre lui, voyez si vous en échapperez; agissez de concert pour détourner ou abattre le bras furieux qui vous frappe; éteignez, si vous le pouvez, le feu qui vous brûle; dissipez ces noires ombres qui vous environnent, écarterez ces flammes qui vous dévorent, faites tout ce qu'il vous plaira pour vous arracher de ses mains, vos efforts seront toujours vains, toujours inutiles. Dieu est Dieu, partout, en toute occasion, quand il récompense et quand il punit; partout il est maître souverain; vous le sentirez partout, vous le connoîtrez toujours; il n'est point de grandeur, de richesses, de prudence humaine, de politique, d'adresse qui puisse détourner le feu de sa colère. Nemo qui de manu mea possit eruere.

Il n'y a donc plus de rédemption, de salut pour les âmes malheureuses? En vain célébroit-on pour elles pendant des années entières le sacrifice de propitiation; le sang de l'Agneau sans tache ne pourroit les purifier. L'eau sacrée qu'on répand sur leurs tombeaux ne sçauroit parvenir jusqu'à elles. Les prières des prêtres et des fidèles ne diminuent en rien de leurs peines: livrées entre les mains du Dieu vivant, elles éprouvent toute la rigueur de sa justice.

Ah! si jamais le juge terrible pouvoit se laisser toucher! S'il leur accordoit encore quelques années de vie, quelle seroit leur pénitence! Qu'elles jugeroient bien autrement que nous de cette éternité à laquelle

nous ne pensons pas! De quel oeil d'indifférence regarderoient-elles ces occupations auxquelles tant de mondains se livrent! Qu'elles seroient peu touchées de ces spectacles qui nous enchantent! des affaires dont on s'agite, des richesses que l'on amasse avec tant de soin et d'inquiétude.

Hélas! peut-être même à l'heure où je vous parle, que de réprouvés sont occupés de ces tristes pensées! Peut-être sont-ce de nos parents, de nos amis, des personnes avec lesquelles nous avons vécu! S'ils pouvoient se faire entendre que diroient-ils? ou plutôt que ne diroient-ils pas?

Songez à vous, diroient-ils! laissez là les biens qui vous captivent, ils vous perdront, quittez ces plaisirs dont le charme vous aveugle, ils vous conduiront au précipice, renoncez à ces amusements qui vous corrompent, vous n'avez qu'une seule affaire à laquelle vous devez songer: à votre salut. Sauvez-vous, ne perdez pas un moment. Sauvez-vous, vous ne sçavez pas ce que c'est que l'enfer; vous ne sçauriez même le comprendre. Fallait-il pour l'éviter vous réduire à la dernière misère, ne balancez pas, renoncez à tout, sacrifiez tout. Quand vous seriez méprisé, abandonné, rejeté de tout le monde, tout cela n'est pas l'enfer. Fallût-il vous enterrer tout vivant, vous arracher un oeil qui vous scandaliseroit, coupez, arrachez, tout cela n'est pas l'enfer.

Quel fruit de tout ce discours, mes frères, celui même que le Seigneur nous marque quand il dit qu'il vous apprendra qui est celui que vous devez craindre. *«Ne craignez pas ceux qui ne peuvent perdre que le corps, mais craignez celui qui peut perdre le corps et l'âme dans l'enfer.»* Craignez un Dieu courroucé, qui rejette le réprouvé par sa haine, un Dieu puissant qui tourmente le réprouvé par son éternité. Hunc time qui potest animam et corpus perdere in Gehennam.

Hélas! Seigneur, si jamais j'ai formé des vœux, voilà le plus sincère, le plus ardent, c'est que votre grâce nous éclaire et dissipe le charme qui nous aveugle. Partout, hélas! je vois des mondains occupés du monde, enchantés du monde; je les vois amateurs d'eux-mêmes, esclaves de leurs passions. Je le vois désolés, consternés, comme foudroyés au moindre remous qui trouble leurs projets ambitieux, déconcerte leurs intrigues criminelles. Mais sur l'éternité, nulle inquiétude, nulle attention; soit prétendue force d'esprit et impiété, soit confiance présomptueuse et témérité, soit oubli, négligence, aveuglement, quoique ce soit, ils vivent en paix et sans inquiétude. Cent fois on leur a représenté l'horreur d'une éternelle damnation, mais ils nous écoutent comme les enfants de Loth écoutoient leur père, qui de la part de Dieu vint les

menacer d'un incendie général; il semble que ce soit un jeu pour eux. Visus est es quali ludens loqui.

Je n'entends donc partout hélas! que des réponses de mort, je ne vois partout que des préjugés de damnation, ou que des présages presque certains d'une réprobation assurée. En effet, mes frères, rapprochons un moment la terre de l'enfer; comparons l'un avec l'autre: car il y a sur la terre comme dans l'enfer un monde réprouvé; dans l'enfer, que trouverez-vous? Tout ce que vous trouvez encore aujourd'hui sur la terre: mêmes vices, mêmes principes, mêmes maximes, même raffinements.

Dans l'enfer que trouverez-vous encore? Le faste, la mollesse, l'oubli de Dieu, le mépris des choses saintes, la profanation des Sacrements, le sacrilège, l'impureté. Mais la terre vous en montre aujourd'hui autant. Dans l'enfer, que trouverez-vous? L'orgueil, l'impureté, l'avarice, mais ne sont-ce pas là aussi les trois vices dominans du monde, les trois tyrans de la terre? Le portrait de l'un n'est-il pas aussi le portrait de l'autre? Oui, tous les vices qui sont en enfer, je les trouve aujourd'hui dans le monde. De ce côté-là le monde où nous vivons est presque tout semblable à l'enfer que nous craignons.

Voilà une réflexion que peut-être jamais vous n'avez faite. On se figure quelquefois que les réprouvés n'étoient point des hommes comme nous, qu'ils étoient des hommes faits autrement que nous; mais si on pouvoit ouvrir à nos yeux le puits de l'abyme, à combien de chrétiens ne montrerois-je pas de leurs semblables, de même âge, de même caractère, de même condition et surtout de même inclination.

Voilà des réprouvés qui brûlent, voilà leur place; peut-être voilà la vôtre — ... Hélas! vous frémissez; mais répondez, entre le réprouvé et vous quelle différence y a-t-il? Presque aucune. Tout réprouvé qu'il est, il n'est point plus odieux, ni plus cruel que vous; dès que vous êtes pécheur, la seule différence qu'il y a c'est que son péché est déjà puni et que le vôtre ne l'est pas encore. C'étoit un homme fait comme vous, présomptueux comme vous; vous êtes ce qu'il étoit, et je crains que vous ne soyez un jour ce qu'il est. Vous qui portez déjà l'éternité dans votre sein, presque sur votre front, vous ne prétendez peut-être pas vous damner, non plus que lui, mais combien de réprouvés dans l'enfer qui n'ont pas voulu positivement se damner non plus que vous?

Grand Dieu! après ce que je viens d'entendre des peines du monde, ses croix, ses opprobres n'ont rien qui soit capable de m'effrayer. Les austérités, les larmes, la persécution, le dénuement sont la portion la plus précieuse de vos enfants. Frappez-moi donc, Seigneur, mais que ce ne

soit pas dans votre colère! Brûlez-moi, tranchez, coupez, réduisez en cendre, en poussière ce corps malheureux qui a été l'instrument du péché, pourvu que vous pardonniez dans l'éternité. Hic ure, hic ira, hic non parcas, [nunquam in aeternum] parcas.

Ne ménagez point un criminel qui vous a irrité. Réunissez sur moi seul tous les tourments que vous avez partagés entre les Martyrs. Brisez nos os comme ma chair par le feu; frappez, tonnez, éclatez, je bénirai votre main, ô mon Dieu, dans le temps même qu'elle sera plus appesantie sur moi; trop heureux de pouvoir éviter par un supplice de quelques jours les supplices éternels que j'ai mérités. Ce sont ces traits pleins d'une rigueur apparente, mais réellement pleins de miséricorde infinie, que je vous souhaite.

II

Sermon sur le bonheur des justes et le malheur des pécheurs. Sans date. Original, Greffe du Tribunal de Coutances, Archives Départementales, District de Carentan: Registre des délibérations, 3^e volume: du 1^{er} juillet 1793 au 26 nivôse an II (6 janvier 1794). L 784, détruit en 1944. Copie par Dom Marc O.S.B., collationnée par lui sur l'original, conservée aux Archives de l'Évêché de Coutances, dossier: Toulorge 3.

Ce texte fut également trouvé en possession du Serviteur de Dieu au moment de son arrestation. La composition en est très symétrique. Ce sermon sur le bonheur des justes et le malheur des méchants comporte les deux parties qu'étaie le titre, mais chacune d'elles se subdivise en trois points: *«Le passé, le présent, l'avenir, voilà trois sources de chagrin et de misères pour le pécheur»*; c'est exactement sous ce même triple aspect du temps qu'est examiné le bonheur du juste. Tromperie, illusion, séduction, aveuglement, esclavage caractérisent la vie du pécheur sur cette terre. Le bonheur des pécheurs n'est qu'apparent et éphémère. Au contraire, la vie des justes revêt souvent l'apparence de la peine et de la souffrance, mais ils connaissent la vraie joie, car ils vivent en Dieu dès cette terre, avant de le *«posséder»* pleinement dans le Royaume des cieux. Même le souvenir de ses fautes ne parvient pas à attrister le juste, car ses égarements passés le conduisent à se représenter en même temps *«l'excès des miséricordes de Dieu à son égard»*. Affranchi de l'esclavage des passions, le juste n'a rien à craindre, car il a embrassé le parti de la vertu, marchant *«dans les déserts, d'une pénitente et mortifiée»*. La **conversion** conduit à rendre témoignage à la facilité de la loi de Dieu et à la douceur de son joug: *«Demeurez fidèles au service de Dieu, vous y trouverez la fin de vos misères, la source du vray bonheur et le germe d'une éternité bienheureuse»*. Le souci de l'éternité exprimé dans ces lignes éclaire magnifiquement la mort du Serviteur de Dieu: *«Je souffre, il est vray, mais bientôt je ne souffrirai plus; je souffre, mais ces souffrances seront payées à un prix infini; Dieu sera lui-même ma récompense; il vivra en moi et je vivrai en lui, je serai heureux d'une félicité, heureuse et éternelle»*.

Le bonheur des justes et le malheur des pécheurs.

Adhaerere Deo bonum est. Il est avantageux d'être attaché à Dieu.

Psal. 42.

Telles sont, mes frères, les paroles que profert une âme qui marche dans les sentiers agréables de la vertu. Sentant à chaque pas des conso-

lations nouvelles, elle s'écrie comme le Roi Prophète dans l'effusion d'un coeur attendri: Adhaerere Deo Bonum est, qu'il est bon, qu'il est avantageux d'être à Dieu! Que le sort de ses serviteurs est heureux, et que ceux-là sont à plaindre qui préfèrent le dur esclavage du monde à la douce liberté de son service.

Ce n'est pas ainsi que parlent et que pensent les mondains aveuglés par les biens sensibles; ils envisagent la piété chrétienne comme un fardeau pesant, comme un joug incommode qui accable ceux qui le portent. Ils regardent les gens de bien, les vrais serviteurs de Dieu comme autant de malheureux qui trâment une vie triste et ennuyeuse, sans joye, sans douceurs, sans agréments. Oui, pécheurs, vous ne pouvez en disconvenir, voilà l'illusion qui vous séduit, mais permettez-moi de vous dire ce que de vertueux Israélites disoient à leurs frères au sujet de la terre promise: *«Vous vous trompez, la terre du Seigneur n'est point telle que vous vous l'imaginiez. Ce n'est point une terre aride et pleine de monstres. C'est une terre délicieuse, le lait et le miel, c'est-à-dire les douceurs, les concolations, y coulent en abondance.»*

Et en effet, mes frères, il seroit bien dur aux justes de n'avoir en partage que les peines et la douleur. La douleur seule seroit capable de révolter des coeurs qui aspirent à la félicité; ne croyez donc pas que la pratique de la vertu ne produise que langueur et tristesse, et ne la regardez pas comme l'ennemie du bonheur et du repos, mais plutôt formez-vous cette idée de l'état des pécheurs. Quoiqu'ils en disent, eux seuls vivent dans le trouble et dans la misère. Car Dieu seul peut faire le bonheur de l'homme. C'est une vérité qu'on ne peut révoquer en doute; par conséquent l'homme ne peut être heureux ici-bas qu'autant qu'il marche dans la voye qui conduit à Dieu, et malheureux qu'autant qu'il s'en éloigne. Or quelle est la voye qui conduit à Dieu? C'est celle de la vertu. Quelle est la voye qui éloigne de Dieu? Celle du vice. Les justes sont donc heureux, les pécheurs sont des malheureux. Mais en quoi consiste ce bonheur et ce malheur? Je vais vous l'exposer dans ce discours en prouvant ces deux propositions:

La vie du pécheur est triste et malheureuse. 1^{re} réflexion.

La vie du juste est douce et heureuse. 2^{de} réflexion.

Le passé, le présent, l'avenir, voilà trois sources de chagrin et de misères pour le pécheur. S'il jette les yeux sur le passé, sa conscience lui rappelle ses iniquités et lui fait sentir les remords les plus cuisants. Car vous le sçavez les remords sont les suites inséparables du crime. A peine

est-il commis que la conscience qui l'avoit d'abord déconseillé commence à le condamner hautement et à se récrier contre la malice du criminel.

Adam rebelle aux ordres de son Créateur mange du fruit défendu, sa conscience en lui reprochant sa noire ingratitude le punit sur-le-champ, il fuit et se cache, mais il porte partout l'instrument de son supplice. *«Si vous faites le bien, dit Dieu au premier des homicides, vous en serez au plutôt récompensé; mais si vous faites le mal, vous en serez aussitôt puni. Votre péché se présentera partout devant vous, il portera partout, malgré vous, le trouble et l'effroy jusqu'au fond de votre coeur»*. Statim in foribus peccatum cederit (Gen. 4).

Oui, mes frères, le pécheur voudroit bien se dérober à la vue de ses péchés, mais plus il veut le oublier, plus il y pense, il a beau changer de lieux et d'objets, la conscience est un accusateur qu'on ne peut fuir.

Caïn s'éloigne des lieux où il a massacré son frère Abel, mais le sang qu'il a répandu s'élève partout contre lui. Il entend sans cesse cette voix; *«Qu'as-tu fait? Quid fecisti?»* Il voit son meurtre dans les objets qui se présentent. La conscience est un accusateur et un témoin incorruptible, que le plaisir ne peut séduire ni gagner; elle suit le coupable pas-à-pas, elle n'épargne ni les heures de son repos ni le temps de ses occupations; *«Vous l'avez ainsi ordonné, ô mon Dieu, dit S^t Augustin, et cet arrêt ne manque point d'avoir son exécution que tout pécheur soit son propre bourreau, et tout péché sa propre peine.»* Domine et sic est ut poena sibi sit inordinatus animus.

Voilà, mes frères, quel est le sort déplorable du pécheur, quelque livré qu'il soit aux affaires et aux plaisirs du monde, Dieu permet qu'il soit tourmenté par le souvenir de ses péchés, un trouble importun le suit partout, ses remords cruels vivent sans cesse malgré les efforts continuels qu'il fait pour les étouffer. L'image affreuse de sa vie déréglée vient toujours se présenter à son esprit, et lui fait plus d'horreur que jamais. Ces emportements des passions, ces habitudes honteuses, ces désirs déréglés, tant de grâces méprisées, tant de serments profanés, de confessions sacrilèges, de communions indignes; tant d'excès, d'injustices, d'impiétés. Tous ces crimes comme autant de monstres viennent se jeter sur le pécheur et le déchirent peccator irridebit. Il la voit malgré lui et cette vue lui parle au coeur et le tourmente cruellement.

J'en appelle à vous-mêmes, pécheurs qui m'écoutez, n'est-il pas vrai que celui qui porte l'iniquité dans son sein y porte en même temps et le trouble et l'horreur? Depuis que vous avez abandonné votre Dieu,

n'avez-vous pas perdu votre repos et votre tranquillité? Que de reproches amers, que de remords cuisants n'essuyez-vous pas tous les jours? Combien de fois même votre conscience au milieu de vos plaisirs vous rappelle-t-elle le souvenir affligeant de vos désordres? En vain cherchez-vous à vous aveugler, elle répand sur vous ses vives lumières et vous découvre malgré vous à vous-mêmes. En vain vous tâchez d'étouffer sa voix, vos efforts ne servent qu'à l'aggraver de plus en plus. Le seul moyen de l'apaiser, c'est de porter vos péchés au tribunal de la pénitence, mais, hélas! la seule pensée de cette obligation vous chagrine, vous trouble et vous fait plus souffrir que la douleur de les avoir commis.

Cependant, me direz-vous, ne voit-on pas des pécheurs enivrés de leurs plaisirs qui ne sentent ni les remords, ni les reproches de la conscience? Vous le croyez, mes frères, et sur quel fondement? Etes-vous entré dans le secret de leur âme pour savoir ce qui s'y passe? *«Vous voyez, dit S^t Ambroise, leurs divertissements et leurs plaisirs, mais vous ne voyez pas les remords qui les déchirent. Ils vous paroissent tranquils et contents, mais, au milieu de vos troubles et de vos chagrins, n'affectez-vous pas souvent vous-mêmes un air de paix et de tranquillité? Ne cherchez-vous pas à dissiper vos peines secrètes à force de plaisirs? Oui, mes frères, mais avouez-le sincèrement, vous n'y gagnez rien; les remords viennent détremper vos plus doux plaisirs de fiel et d'amertume.»*

Sachez qu'il n'y auras point de paix pour l'impie, c'est un oracle que Dieu a prononcé. *«Non est pax impiis»* dicat Dominus. Au contraire, il n'y a, dit l'apôtre, que trouble, qu'agitation pour ceux qui opèrent le mal. Ils ne sçauroient se rappeler leur vie passée sans trouble et sans remords, il n'y a pas même jusques à leurs bonnes oeuvres dont le souvenir ne leur soit importun. Est-ce donc qu'il se repentent de les avoir faites? Non, mais il sont fâchés de les avoir perdues; le repos qu'ils goûtoient dans l'innocence, les douces consolations qu'il éprouvoient au service de Dieu, tout cela n'est plus; mais il leur en reste un triste souvenir qui ne sert qu'à les rendre plus malheureux.

Une autre source de peines et de misères pour le pécheur, c'est son état présent. Il est agité de mille passions violentes, il est réduit à souffrir sans consolation: *«Vous m'avez abandonné, dit le Seigneur par son prophète, et voici ce qui vous arrivera; vous obéirez à des dieux étrangers qui ne vous donneront de repos ni nuit ni jour.»* Servietis diis alienis die et nocte qui non dabunt requiem vobis. Qui sont-ils ces dieux étrangers à qui les pécheurs obéissent? Ce sont leurs passions qui

comme autant de maîtres impérieux les tyrannisent impitoyablement. En effet, si l'amour des richesses les dominent, quels soins empressés pour les acquérir? Quelles peines pour les conserver, quelles fatigues pour les augmenter? Quelle frayeur au moindre danger de les perdre? Quelle douleur, quel accablement, quelle consternation lorsqu'elles leur échappent des mains et qu'une mauvaise affaire ou un accident imprévu les leur enlève. S'ils sont esclaves de la passion honteuse, quelles allarmes de la conscience avant le crime? On peut éviter l'oeil des hommes, pour cela que de mesures à prendre, que de rendez-vous à ménager? La passion est-elle enfin satisfaite, quel trouble, quel repentir: une parole, un regard, tout inquiète, tout fait trembler. On craint que le complice ne devienne infidèle, pour l'engager au secret, que de bassesses, que de prières auxquelles il faut se réduire. Enfin si le crime est découvert, quelle honte, quelle infamie pour une personne à qui il reste encore un peu d'honneur? Que de sanglants reproches, que de duretés fâcheuses n'a-t-elle pas à souffrir? Qui pourroit dire tous les maux auxquels un ambitieux, un vindicatif est livré? En un mot les passions sont comme une tempête furieuse qui tourmente les méchants. Le chagrin, l'inquiétude, la frayeur le précèdent tour à tour dans leur âme, ils sont toujours agités, jamais en repos, tantôt c'est une jalousie qui les dévore, une colère qui les transporte, toujours avides de ce qu'ils n'ont pas, jamais satisfaits de ce qu'ils ont : *«Il n'y a dit le prophète, que malheur et qu'affliction dans leurs voyes»*. *Contritio et infelicitas in viis eorum*. Et comment jouiroient-ils de la paix et de la tranquillité, ils ne savent pas même le chemin qui y conduit. *Et viam pacis non cognoverunt*. Je sais bien qu'ils vont la chercher dans les plaisirs et les joies du monde; mais le monde ne leur fournira jamais que des plaisirs vains et trompeurs, fades et dégoûtants. Ils seront enfin toujours obligés d'en venir à cette triste conclusion: *«Je n'ai trouvé dans les plaisirs des sens que vanité et affliction.»* *Vidi in omnibus vanitatem et afflictionem*.

C'est ainsi, ô mon Dieu, que dès cette vie vous punissez les pécheurs; ils sont libres de se tourner vers vous ou vers la créature, de servir Dieu ou de servir le monde, mais il n'est pas en leur pouvoir de se procurer partout la joie ou le chagrin. Le monde peut leur fournir des biens, des honneurs, des faux plaisirs, mais il ne peut leur donner un repos solide et une joie durable, car vous l'avez dit, ô mon Dieu, et il est vrai, vous seul êtes la véritable félicité de l'homme que vous avez créé; malheureuse est l'âme qui se retire de vous et dont l'aveuglement va jusqu'à croire qu'elle seroit heureuse sans vous. Jusqu'à quand, mes frères, vous

reposerez-vous sur le monde des soins de votre bonheur. *«Le monde n'a pas encore fait d'heureux et n'en fera jamais»*. *«Parcourez la mer et la terre, dit S^t Augustin, allez où vous voudrez, vous ne trouverez partout que misère, si vous cherchez autre chose que Dieu, parce que vous êtes faits pour Dieu, parce que Dieu éternel étant le centre de votre coeur, il est impossible que vous soyez en repos si votre coeur n'est pas uni à Dieu.»*

Mais, me direz-vous, nous voyons souvent de grands pécheurs qui ont tout ce qu'on peut souhaiter en cette vie: ils sont riches, puissants, le monde les honore; on diroit qu'il ne manque plus rien à leur bonheur. Mais sont-ils contents? leur coeur est-il satisfait? ne désirent-ils plus rien? Vous le croyez, chers auditeurs, et moi je vous dis que vous vous laissez tromper par l'apparence. Car il importe peu, dit un ancien, qu'on mette un malade sur un lit de bois ou sur un lit d'or; et il n'y passe pas mieux les jours et les nuits, parce que sa maladie l'accompagne partout. Il en est de même du pécheur, qu'il soit riche ou qu'il soit pauvre, qu'on l'honore ou qu'on le méprise, son état est toujours misérable parce qu'il porte toujours avec lui son mal qui est son péché. Applaudissez donc à son prétendu bonheur tant qu'il vous plaira. Je dirai toujours avec l'Écriture et les Pères que, sans le calme des passions, sans la paix du coeur, on ne peut être content et heureux. Mais ils disent qu'ils ont la paix; il ne le diroient pas mes frères, s'ils parloient sincèrement, et ils ne le disent jamais que leur coeur, par un secret témoignage, ne les convainque de mensonge. Semblables à ces impies dont parle un Prophète, ils se vantent d'avoir la paix et ils se répondent intérieurement qu'ils ne l'ont pas dicentes pax et non est pax.

Il faut l'avouer cependant quoique la prospérité ne puisse rendre heureux le pécheur, elle fournit un adoucissement à ses maux; elle l'empêche de sentir si vivement sa misère. Mais sitôt que l'adversité le frappe, comme il n'a pas établi son repos sur le Seigneur, il se trouble, il s'irrite; vous voyez un homme qui ne se possède plus. Ce n'est que plaintes, que murmures, qu'emportements, que projets de vengeance; tantôt il ose s'en prendre à Dieu de ses malheurs, et au lieu d'apaiser sa colère en se soumettant humblement à ses coups, il l'irrite encore par ses blasphèmes. Tantôt il les reproches aux destins et à la fortune, il maudit son sort, il appelle la mort à son secours, et livré comme en proie aux noirs chagrins qui le dévorent, ses plaintes ne servent qu'à le faire souffrir davantage. Son impatience est un nouveau supplice qu'il ajoute à ses douleurs.

Je ne dis rien ici, mes frères, qu'une triste expérience ne vous apprenne, et s'il est rare de voir des pécheurs qui en viennent à de tels excès, au moins est-il incontestable que dans cette vallée de misère ils ne sauroient éviter de souffrir. Mais pour surcroît de malheur, ils sont conduits à souffrir sans consolation. En effet, à qui auront-ils recours? Sera-ce à leurs parents? Mais ne se trouveroient-ils point enveloppés dans la même disgrâce? N'auroient-ils point eux-mêmes besoin de consolation? Et d'ailleurs ne trouve-t-on pas souvent dans sa famille la source des plus cuisants chagrins? Les livres saints nous en fournissent mille exemples: nous y voyons un Jacob obligé de quitter la maison paternelle pour éviter les emportements et les fureurs de son frère Ésaü; un David affligé, persécuté par ses propres enfants; un Job qui ne trouve dans sa femme et ses proches que des coeurs dénaturés; ne voit-on pas tous les jours l'époux et l'époux, le père et le fils, le frère et la soeur, se déchirer les uns les autres? A qui donc s'adresseront-ils pour adoucir leurs peines? sera-ce à des amis généreux? Mais en est-il de vrais amis? Et un homme qui se livre au péché, qui outrage son Créateur et son Dieu mérite-t-il d'en avoir? Dans le monde, on trouvera assez de flatteurs et d'amis intéressés quand on est dans la bonne fortune, mais devient-on malheureux, il disparaissent aussitôt. Témoin le prodigue de l'Évangile, tant qu'il a de l'argent pour fournir à ses passions et à celles d'autrui, il ne manque pas d'amis ni de compagnons de débauche; mais quand il eut tout dépensé, tous l'abandonnèrent aussitôt. Personne ne subvenoit à ses besoins, il avoue lui-même qu'il mourait de faim, hic fame pereō. Ai-je besoin, après tout, d'autres témoins que de vous, vous-mêmes, pécheurs, qui m'écoutez, et votre propre expérience ne justifie-t-elle pas assez la vérité que je vous prêche? Avez-vous eu jusqu'ici bien des amis qu'aient pris part à vos disgrâces? Et s'il s'en est trouvé, quel soulagement avez-vous tiré de leurs consolations? Peut-être n'ont-elles servi qu'à rouvrir vos playes et augmenter vos douleurs; du moins est-il vrai qu'après avoir entendu tout ce qu'ils ont pu inventer de plus propre à guérir votre coeur affligé, vous avez pu dire comme Job: faibles soulagements, consolations importunes, Consolations onéreuses!

Cependant si le pécheur pouvoit se promettre l'impunité, s'il savoit sûrement que l'Enfer ne fût qu'un songe, qu'il n'y eût point de supplice après la mort, il tempéreroit la violence de ses maux par l'espérance qu'ils finiroient un jour. Mais l'avenir vient se présenter à lui avec toutes ses horreurs; inutilement cherche-t-il à s'aveugler, à s'étourdir dans la dissipation, dans le libertinage; il ne peut en éloigner l'idée. Une voix

importune lui répète sans cesse qu'il faut mourir, que la mort est suivie d'un jugement terrible et d'une éternité malheureuse. Voilà, j'ose dire, ce qui fait le plus cruel supplice des méchants. La pensée de l'avenir est pour eux un tourment furieux qui ne leur découvre qu'abîmes, que précipices, que dangers.

Il faut mourir, peut-être bientôt, peut-être à ce moment: biens, honneurs, plaisirs du monde, il faudra tout quitter pour jamais. Je suis à la merci de la justice d'un Dieu vengeur, il en a surpris tant d'autres et bien moins coupables que moi. Si je meurs à ce moment, je suis perdu sans ressources, l'enfer sera mon partage pour l'éternité. Voilà, mes frères, les plus cruelles réflexions qui tourmentent le pécheur, et qui le font frémir même au milieu de ses plaisirs les plus séduisants. Enfants des hommes, jusques à quand serez-vous insensibles à vos propres intérêts? Ne sortirez-vous jamais d'un état si triste et si malheureux? Souillés de crimes, rongés de remords, agités de mille passions, troublés de mille craintes, environnés de mille écueils, haïs de Dieu, méprisés des hommes, insupportables à vous-mêmes, sans repos, sans consolation, sans espérance, de quelque côté que vous jettiez les yeux, tout conspire à vous rendre misérables. Vous passez d'un malheur dans un autre. Vous vous trouvez tour à tour dans les situations les plus douloureuses. Combien de fois rentrant en vous-mêmes avez-vous fait ces tristes réflexions: Misérable que je suis, puis-je me voir sans frémir? Devant moi quel enchaînement de désordres? Encore si dans le péché mon coeur était heureux; mais, hélas, ma conscience est l'instrument de mon supplice. Je ne puis pécher sans avoir partout des sujets d'affliction et de tristesse, Je traîne partout un coeur inquiet, malade, à charge à lui-même; je travaille beaucoup pour le monde et sans fruit. Je souffre cruellement et sans consolation. Quand donc arrivera la fin de mes maux? Monde ingrat, monde perfide. Quand serai-je délivré de ton esclavage? Quand me verrai-je enfin ... Mais hélas! peut-être trouverez-vous mauvais que je sonde le fond de votre coeur? Peut-être me savez-vous mauvais gré d'avoir entrepris le récit de vos malheurs et de vos misères? Quoiqu'il en soit, permettez-moi de vous le dire avec l'Apôtre: Si contristari, vos non me poenitet. Si ce que je vous dis vous contriste et vous afflige, je n'en suis point fâché, au contraire, je m'en réjouis, parce que j'espère que cette peine vous sera utile, et qu'elle vous portera à faire pénitence. Quia contristati estis ad poenitentiam. Je vous demande cette grâce, ô mon Dieu, Ces pécheurs sont encore vos créatures, faites-les revenir à vous. S'ils ne veulent pas se rendre aux attraites de votre amour, faites-les

revenir par la voye de rigueur. Frappez-les, affligez-les, qu'importe par où vous vous y preniez, pourvu que vous les reteniez de l'abîme. Quand sera-ce donc qu'ils iront chercher en vous la fin de leurs maux? Quand sera-ce qu'ennuyés de la vie triste et malheureuse des pécheurs, ils éprouveront par eux-mêmes que la vie des justes est douce et heureuse? Vous l'allez voir dans mon

2^e point

La voie des justes est douce est heureuse, parce que dans le passé, le présent et l'avenir, rien ne les afflige; ils ne voyent partout que des sujets de consolation. Le souvenir du passé leur rappelle des années coulées dans l'innocence, des jours employés au service de Dieu, des sacrements reçus avec piété, des prières faites avec ferveur, en un mot des oeuvres de justice, et cette vue n'excite dans leur âme que des sentiments de joye, de reconnaissance et d'amour.

Il est vrai que le juste se ressouvient aussi des péchés qu'il a commis, mais il n'éprouve point ces remords cuisants que la conscience fait sentir au pécheur. Il pleure encore ses fautes, il en gémit devant Dieu, mais dans ces gémissements et ces larmes il trouve de quoi se consoler, car il ne pourroit se rappeler ses égarements passés sans se représenter en même temps l'excès des miséricordes de Dieu à son égard. A cette vue, son coeur est attendri et dans un s^t transport, il s'écrie: *«O mon Dieu, que ne dois-je point à votre bonté infinie! Dès ma naissance vous m'avez comblé de grâces et de bienfaits, mais tout cela vous a paru encore trop peu de choses: je me suis éloigné de vous avec ingratitude, et vous m'avez fait revenir avec tendresse; j'étois sur le bord du précipice, et plein de compassion pour moi, vous m'en avez retiré. Qui suis-je donc pour que vous ayez versé sur moi tous ces prodiges de faveurs? Quis ergo sum, Domine, ut praestares mihi talia et qu'ai-je fait pour vous plus que tant d'autres pécheurs que vous laissez dans leur aveuglement au milieu du monde inondé de vous? Non, il n'y a qu'un seul Dieu qui puisse pousser l'amour à un tel excès.»*

Tels sont, mes frères, les avantages d'un homme juste, d'un vrai serviteur de Dieu. Si les idées de ses vices et de ses faiblesses viennent se présenter à son esprit, il se rappelle en même temps qu'il en a fait une rigoureuse pénitence. Quel agréable souvenir! Il pense aux inquiétudes sombres, aux troubles fâcheux que lui causoient ses désordres, il voit qu'il en est heureusement affranchi, quelle sensible consolation! Ah! il n'est rien de si doux que le repos d'une bonne conscience. C'est un fes-

tin continuel, dit le Saint-Esprit, secura mens juge convivium, et toutes les joyes du siècle réunies ensemble ne sçauraient égaler cette douceur ineffable que goûte une âme qui n'a rien à se reprocher. Voulez-vous, mes frères, vous en former une idée? Rappelez-vous ces heureux moments où voulant revenir à Dieu, vous vous êtes déchargés aux pieds de son ministre du poids onéreux de vos péchés. Quel contentement au sortir du tribunal de voir tout d'un coup succéder le calme aux troubles d'une conscience tyrannisée de remords? Alors que votre coeur était satisfait! Vous en versiez des larmes, mais c'étaient des larmes de joye, et plutôt à Dieu qu'elles n'eussent pas tari si tôt! Le souvenir des péchés passés n'est donc pas capable d'altérer le bonheur du juste; au contraire, il ne sert qu'à le rendre plus sensible: pouvoir se dire à soi-même: «*J'ai offensé mon Dieu, mais il m'a pardonné mes péchés. J'étais l'objet de sa fureur, et me voici l'objet de sa miséricorde*». S'il y a des réflexions consolantes, certainement, c'est celles-ci.

Je ne dis pas qu'on puisse s'assurer tout à fait pendant sa vie si l'on a conservé ou réparé son innocence, si l'on est en grâce avec Dieu. Non, mes frères, personne ne sçoit s'il est digne d'amour ou de haine, et l'Apôtre lui-même, après une conversion de quatorze ans, n'étoit pas sûr s'il étoit justifié. Mais pour un chrétien fidèle combien de consolants témoignages? Celui de sa conscience qui lui dit intérieurement: «*Soyez en paix, Dieu est content de vous.*» dicite justo quoniam bene. Le témoignage de l'esprit de Dieu qui, selon le même apôtre nous dit que nous sommes enfants de Dieu et héritiers de son royaume, que Dieu habite en nous, et que nous habiterons un jour dans sa gloire. Que faut-il de plus pour rassurer une âme et donner une paix solide? J'ai péché, il est vrai, mais j'ai fait pénitence. Je ne suis pas sûr de ma réunion avec Dieu, mais je ne sache rien qui y mette obstacle. Il veut pardonner et il pardonne en effet à tout pécheur qui retourne sincèrement. J'ai recours à lui dans toute la sincérité de mon coeur, qu'ai-je donc à souhaiter davantage? Il ne m'a pas dit de vive voix comme à Magdeleine: «*Vos péchés vous sont remis*», mais il a donné à ses ministres le pouvoir de les remettre. Je n'ai donc rien à craindre que du côté de mes dispositions, mais ma conscience ne me reproche rien. En un mot j'ai cette confiance en la bonté de Dieu qu'il m'a pardonné mes péchés. Oui, mon Dieu a eu pitié de moi, il s'est laissé toucher à ma douleur, il m'a rendu sa grâce et son amour. Loin de lui j'étois troublé à tout moment, maintenant mon coeur est en paix. Je suis heureux, on ne peut l'être qu'à son service.

Une autre source de consolation pour le juste, c'est son état présent régnant sur soi même et commandant à ses désirs, il se voit affranchi de la tyrannie des passions, il les tient dans un parfait accord avec la raison. Sa foy, sa conscience, n'ayant rien à se reprocher au dedans, ne craignent rien au dehors, il se voit à couvert des craintes et des allarmes qui agitent sans cesse les malheureux mondains. Il regarde avec compassion cette foule d'esclaves gémissant sous l'empire des passions, qui le dominent et soupirant sans cesse après un repos qui les fuit, toujours en proie à la crainte ou à l'espérance, toujours inquiets, jamais contents. Enfin, comme un autre Moïse, il voit d'un air tranquil et assuré l'agitation de cette mer orageuse, où les infortunés Égyptiens après avoir lutté quelque temps contre la fureur des flots, sont enfin engloutis dans le fond de l'abyme. Alors faisant réflexion sur son heureuse destinée, qu'il est content d'avoir choisi un asile aux pieds de Dieu! Qu'il s'estime heureux d'avoir embrassé le parti de la vertu qui lui procure une si douce tranquillité et, transporté de joye de se voir au port, il s'unit aux Israélites pour bénir le Dieu de ses pères et lui chanter des cantiques d'actions de grâces. Y a-t-il une vie plus douce? Peut-on être plus heureux, excepté en possédant Dieu?

O aimable vertu! Que tes avantages sont grands! Que ne sont-ils pas plus connus? On te rechercherait avec plus d'ardeur. Oui, mes frères, les payens l'ont avoué eux-mêmes, si la vertu pouvoit se faire voir aux hommes ce qu'elle est, elle attireroit à elle tous les coeurs, aucun ne pourroit se deffendre de ses charmes.

Mais il ne faut rien dissimuler, si la pratique de la vertu a ses douceurs, elle a aussi ses peines. C'est la voye qui conduit au Ciel et, par conséquent, c'est une voye étroite et parsemée d'épines. De plus les disciples du Sauveur ne sont pas à couvert des afflictions de cette vie; au contraire, leur partage est de souffrir à l'exemple de leur Maître. Il semble même se complaire à les éprouver par les croix les plus sensibles; et malgré cela, mes frères, ils sont toujours heureux. Ils portent à la vérité le joug et le fardeau du Seigneur, mais ce joug du Seigneur est doux et son fardeau léger. Jésus-Christ nous le dit lui-même dans son Évangile: Jugum enim suave est et onus meum leve; cette voye du salut est étroite à la vérité; pour y avancer aisément, il faut s'éloigner de celle du monde, c'est-à-dire renoncer aux joyes et aux plaisirs de la terre; mais ce renoncement ne fait rien perdre aux vrais chrétiens, dit S^t Bernard: Voluptates non perdemus sed mutamus. Dieu leur fait goûter des plaisirs spirituels et divins, plaisirs délicieux dit S^t Paul, et qui ne sont

accordés qu'à ceux qui marchent dans les déserts d'une vie pénitente et mortifiée.

Ames sensuelles, qui vous donnez du bon temps, qui ne voulez pas vous gêner en rien, qui vous prostituez aux voluptés les plus sales, impies qui traitez de faiblesse l'esprit et de fanatisme la dévotion, vous n'entendez rien à ce langage. Vous vous en moquez peut-être parce qu'il est étranger pour vous: est-ce donc à des gens matérielles à juger des choses spirituelles? Est-ce aux Amorrhéens et aux Chananéens à goûter les douceurs d'Israël? Des prophanes dont l'âme est toujours courbée vers la terre auront-ils jamais une idée de cette rosée céleste dont Dieu nourrit ceux qui lui sont fidèles? Non, mes frères, non, c'est aux âmes épurées, altérées des plaisirs du Ciel et sevrées de ceux de la terre qu'il est donné de comprendre ce que je dis. Tracez-vous donc, âmes chrétiennes, tracez-vous un tableau ressemblant de ces joyes intérieures dont votre âme est si souvent pénétrée: dites-nous ce que vous sentez dans ces doux moments où Dieu se communique à vous, et vous embrase du feu de son S^t Amour. Ah! ce sont des douceurs ineffables que le coeur a peine à soutenir et que la langue ne sauroit exprimer! L'apôtre des Indes qui les éprouvait au milieu de ses travaux prioit Dieu de les modérer. *«C'est assez, Seigneur, s'écrioit-il, c'est assez»* satis est, Domine, satis. Mon Dieu, qu'il est doux de vous servir et que dès ici-bas vous payez bien cher les services de vos amis!

O mes frères, si vous aviez éprouvé combien l'on est plus heureux sous les rigueurs de la vertu que sous les caresses même du vice. Ah! vous vous repentiriez bientôt d'avoir différé si longtemps à l'embrasser. Mais que dis-je? N'avez-vous pas eu quelques jours de ferveur où, pénétrés des grâces divines, vous promettiez à Dieu de lui demeurer attachés inviolablement; alors, rien ne vous coûtoit, tout vous paroissoit doux et facile, vous embrassiez avec joye vos pratiques de piété, vos exercices de pénitence, et charmés du plaisir que vous goûtiez au service du Seigneur, vous disiez avec le Roy Prophète: *«Qu'on est heureux de servir Dieu, qu'un seul jour avec lui vaut mieux que mille partout ailleurs.»* Melior est die una in atriis tuis super milliâ.

Ce n'est donc pas la pénitence que fait un homme juste qui puisse lui rendre la vie amère; mais ne seroient-ce point les afflictions que Dieu lui envoie? Non mes frères, éclairé qu'il est des lumières de la foy, instruit à l'école du S^t Esprit, il sçait que tout est entre les mains de Dieu, que toutes les peines qui nous arrivent, nous arrivent par son ordre et pour notre bien. Ainsi rappelant tout à Dieu, se conformant en tout à sa

volonté, il reçoit avec soumission les afflictions qu'il lui envoie; il les supporte avec un courage héroïque. Désabusé des fausses idées que les mondains se forment des biens de cette vie, il en use comme n'en usant pas, il les possède comme ne les possédant pas; et si un revers de fortune, une injuste persécution les lui enlève, il n'y est pas toujours insensible à la vérité, mais il ne s'en trouble point, il adore humblement la main qui le frappe, et bien loin de murmurer de ses coups, il s'écrie tantôt avec le saint homme Job: *«Dieu m'avait donné les biens, il me les a ôtés, que son saint nom en soit à jamais béni.»* Tantôt avec les trois enfants de Babylone: *«Vous êtes juste, ô mon Dieu, et les afflictions que vous m'envoyez sont des justes châtiments de mes péchés»* peccavimus enim. Oui, j'ai péché, j'ai commis l'iniquité devant vous, vengez-vous, Seigneur, punissez un coeur ingrat qui vous a méprisé: heureux et mille fois heureux si pour des supplices éternels que j'ai mérités mille fois, vous daignez accepter des peines passagères. O vous tous qui compatissez à mes disgrâces, ne pleurez point sur moi, je sais quel est le Dieu que j'adore. Témoin de ma douleur, il compte mes larmes, il saura bien les essuyer. Je souffre pour lui, et je ne veux avoir dans ces maux que lui pour ma consolation. Quelle est donc heureuse, mes frères, la condition des enfants de Dieu! Il les éprouve, mais il les éprouve par amour. Il les afflige, mais il leur rend les afflictions aimables; ils souffrent et déjà sa tendresse est émue, et il s'empresse de les soulager. Elle verse dans leur coeur mille bénédictions de douceurs qui les réjouissent, qui les transportent. Oui, mes frères, dans les précieux moments où Dieu se fait sentir, dans les tendres effusions de l'esprit consolateur, on est pénétré d'un plaisir divin, d'une joie ineffable qu'on ne peut exprimer. Les maux changent de nature, on les aime, on souffriroit de n'avoir rien à souffrir, et tout ce que désire une âme fidèle est de perpétuer ou de consommer son sacrifice. Aut pati, aut mori, disait une sainte. *«Que je souffre ou que je meurs! Car la joie sans les souffrances n'est pour moi qu'un supplice.»* «Non, mon Dieu, disoit une autre, ne me faites pas la grâce de mourir sitôt, afin que j'aye le bonheur de souffrir plus longtemps», non mori, sed pati!

Lorsqu'on vous parle de ces consolations que Dieu répand dans les coeurs de ceux qui l'aiment, de ces délices qui leur font goûter par avance les joies du Ciel, vous croyez peut-être que ce sont là de pieuses chimères qu'on imagine pour faire honneur à la vertu. Mais consultez les livres saints: notre Dieu ne s'y fait-il pas appeler le Dieu de toute consolation? Ne donne-t-il pas le nom d'heureux à ceux qui pleurent?

Ne nous assure-t-il pas que ce seroit dans les tribulations qu'il feroit naître les délices? D'ailleurs vous en avez tous les jours des preuves sensibles. Etes-vous donc plus aveugles que les payens? Quand ils considéroient la vie austère et crucifiante que menaient les premiers fidèles: «*Nous n'avons, disoient-ils, jamais vu nation ni plus misérable ni plus insensée*» nunquam vidimus gentem tam fallacem. Mais quand ils voyoient cette joie aimable, cette noble tranquillité qui brilloit sur leur visage, ils ne sçavoient ce qu'ils devoient penser. Sont-ce des fous? Mais ils paroissent toujours contents! Sont-ce des malheureux? Mais ils ne se plaignent jamais; au contraire, ils se plaisent dans leur malheur. Il faut donc, concluoient-ils qu'il y ait un certain enchantement que nous ne connoissons pas qui charme tous leurs maux: vis inventatrix. Et vous, mes frères, vous voyez les gens de bien se soumettre, se glorifier, se plaire même dans la tribulation. Vous voyez sur leur visage une joye modeste, un doux contentement qui vous fait envier leur sort. Combien donc qu'il y a chez eux un charme secret qui dissipe leurs peines et qui les remplit de consolations. Et, si vous en doutez encore, voici tout ce que je puis vous dire, pécheurs incrédules, mettez-vous en état d'en juger par vous-mêmes.

«*Convertissez-vous au Seigneur, vous connoîtrez combien il est doux de le servir.*» Soumettez-vous aux afflictions qu'il vous envoie, pour vous corriger, pour vous purifier, elle n'auront plus d'amertumes; vous y trouverez, comme le grand Apôtre, une surabondance de joye et bientôt vous direz avec le Prophète: «*A proportion des maux que j'ai soufferts, vos consolations, ô mon Dieu, seront répandues dans mon âme.*» Secundum multitudinem dolorum mearum, consolationes tuae laetificaverunt animam meam.

Enfin, si le juste envisage l'avenir, il y trouve encore une source de bonheur. Ce qui rend la pensée de l'avenir insupportable aux mondains, c'est qu'ils voient une mort inévitable. C'est qu'elle leur annonce qu'il faudra se séparer pour jamais du monde et des créatures, qu'il faudra renoncer pour toujours aux biens et aux plaisirs qu'ils aiment; c'est qu'elle leur fait entrevoir un jugement terrible suivi d'une éternité de supplices. Mais le juste s'étant détaché de tout pendant sa vie, ayant fait par vertu ce que les pécheurs feront à la mort par nécessité, l'idée de cette séparation n'a rien qui puisse le chagriner. Il ne craint point la mort, au contraire, il la désire. Heu mihi, s'écrie-t-il avec le Prophète, hélas! Seigneur, quand délivrerez-vous mon âme de ce corps de mort, de ce corps qui lui est à charge? Quand donc me rappellerez-vous du lieu

de mon exil!! O moment précieux, moment de mon départ, que le retardement coûte à mon ardeur: Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est!

Oui, mes frères, la pensée de l'avenir qui désole les méchants, met le comble au bonheur du juste. Sur la terre, elle lui dit que ses maux finiront un jour et qu'ils seront payés d'une gloire infinie. Elle lui représente la pompe et la magnificence du séjour des bienheureux, elle lui montre le palais de la céleste Jérusalem où il vivra éternellement avec son Dieu dans la compagnie des anges et des saints. Voilà les biens que le juste aperçoit dans l'avenir, voilà les biens qu'il espère. Quoi de plus capable de lui rendre la vie douce et heureuse. Formez-vous donc si voulez un homme de douleurs, dépouillé de tous les biens, privé de tout secours, sans amis, sans consolation, sans ressource du côté du monde, méprisé des hommes et même en apparence oublié de Dieu. Vous le croirez digne de compassion, vous le plaindrez, mais son bonheur ne sera pas moins réel, car en fait de maux, dit un Docteur, ce sont les sentiments personnels qui décident et non les sentiments étrangers; et vous aurez beau dire, vous ne ferez jamais passer pour malheureux et affligé ceux qui se sentent heureux et contents.

Je conviens qu'il seroit à plaindre s'il ne pensoit qu'à la terre, s'il ne comptoit que sur cette misérable vie; mais il vit, comme le vieillard Siméon, dans l'attente des consolations d'Israël, il sçait aussi bien que Job que son Rédempteur est vivant, que, par sa puissance, il ressuscitera un jour, qu'il verra son Dieu et qu'il règnera avec lui éternellement. Est-il douleur si violente qu'une si douce espérance n'apaise? Je souffre, il est vrai, mais bientôt je ne souffrirai plus; je souffre, mais ces souffrances seront payées à un prix infini; Dieu sera lui-même ma récompense; il vivra en moi et je vivrai en lui, je serai heureux d'une félicité, heureuse et éternelle. Ah! mes frères, ces réflexions, qu'elles sont consolantes! On ne peut les faire et sentir ses maux. Si l'on y pense on s'en réjouit, on les regarde comme des grâces dont on est indigne.

Après cela mes frères, hésiterons-nous à prendre parti entre le vice et la vertu; entre le service de Dieu qui nous fait goûter une paix durable, une joye sainte, un bonheur solide, et le service du monde qui ne produit que trouble, que confusion, qu'amertume? Quand les difficultés seroient égales de part et d'autre, ne voudroit-il pas mieux marcher dans la voye du juste que dans celle des pécheurs! Mais, hélas, qu'il y a de différence? C'est nous, nous diront un jour les pécheurs, mais trop tard, c'est nous qu'avons marché par des voyes rudes et pénibles. Ambulavimus

vias difficiles. Celle du Seigneur étoit douce et facile, et nous n'y pensions pas. Viam autem Domini ignoravimus. Malheur à nous d'avoir préféré le dur esclavage du monde au doux service de la vertu. Lassati sumus in via iniquitatis. Hélas! nous nous sommes lassés dans la voye de l'iniquité, notre vie s'est passée dans les agitations, dans les chagrins, dans les tourments, et tout cela pour nous perdre! Insensés que nous sommes il nous en eût bien moins coûté pour nous sauver. Si nous avions fait pour Dieu ce que nous avons fait pour le monde, nous aurions été heureux et nous le serions pour toujours!

C'est ainsi que les impies rendront témoignage à la facilité de la loy de Dieu et à la douceur de son joug. Ne vous exposez pas, mes frères, à faire cet aveu inutilement avec eux, sortez dès ce moment des voyes de l'iniquité. Pourquoi vous rendre par vos retardements et plus criminels et plus malheureux? Donnez-vous sans réserve à la vertu. Demeurez fidèles au service de Dieu, vous y trouverez la fin de vos misères, la source du vray bonheur et le germe d'une éternité bienheureuse. Amen.

III

Plan de Sermon sur l'Enfer. Sans date. Original, Greffe du Tribunal de Coutances, Archives Départementales, District de Carentan: Registre des délibérations, 3^e volume: du 1^{er} juillet 1793 au 26 nivôse an II (6 janvier 1794). L 784, détruit en 1944. Copie par Dom Marc O.S.B., collationnée par lui sur l'original, conservée aux Archives de l'Évêché de Coutances, dossier: Toulorge 3.

Ce schéma de sermon s'inscrit dans la ligne des deux sermons précédents, mais il s'en distingue par son caractère apologétique vis-à-vis des «*des prétendus philosophes de nos jours [qui] s'élèvent contre les oracles de la foi*», et insiste peut-être davantage que les deux autres sermons sur l'argument de raison, utilisant même le vocabulaire des déistes du XVIII^e siècle: le «*Souverain Être*», avec une analyse psychologique du pécheur commettant son acte, qui ne manque pas d'intérêt: «*La mesure [de la punition] est égale au péché si on le regarde dans son principe. dans la volonté qui l'a commis. Cette volonté est éternelle. Chaque passion a ses désirs immortels...*».

Enfer

Livrés au libertinage de l'esprit, parce qu'ils chérissent celui du coeur, les prétendus philosophes de nos jours s'élèvent contre les oracles de la foi; ils attaquent, ils nient tous les points de notre créance qui gênent les passions humaines; et surtout celui qui établit la réalité d'un enfer.

J'ouvre les livres Saints, j'y lis en caractères divins une Éternité de malheurs préparée aux méchants; partout et à chaque page retentissent les cris, les pleurs, les regrets, le désespoir, la rage, les grincements de dents des victimes infortunées de la justice du Dieu fort. Ibi erit fletus et stridor dentium.

Je consulte la saine raison et je découvre la nécessité d'un enfer et de ses supplices. Il y a un Dieu vray, bon, sage, éclairé, juste, tout-puissant, infini dans ses perfections. Principe démontré par l'évidence; vérité incontestable. Il y a donc un enfer, conséquence juste, nécessaire, car il est trop malheureusement vray que Dieu est tous les jours étrangement et impunément offensé dans le monde; or peut-on le croire juste et le voir offensé sans être persuadé qu'il se vengera tôt ou tard de ceux qui l'offensent? Peut-on douter qu'il ne prépare de terribles châtements

après la mort aux prévaricateurs audacieux qu'il laisse tranquilles pendant la vie?

Quoi les roys de la terre sont toujours armés d'une autorité légitime et redoutables pour punir les injures faites à la majesté de leurs couronnes, ou à la sainteté de leurs loyes, et le roy des roys, le distributeur des sceptres et des couronnes, celui qui nous ordonne l'amour et le respect, l'obéissance pour les maîtres du monde, ses images, manquera de réponse et de pouvoirs pour punir les infractions de ses lois adorables? Nous les voyons mourir sans avoir éprouvé aucune disgrâce proportionnée à leurs fautes, et ils n'auroient aucune peine, aucun châtiment à craindre après la mort, et où seroit donc la justice et la puissance du Souverain Être? N'en doutons pas, s'il y a un Dieu, il faut qu'il y ait un enfer. Mais, dit l'impie, il n'y a point d'équité où il n'y a point de proportion: or il n'y en a point entre ce que le pécheur a fait et ce qu'il souffre, ses péchés et son supplice. Je réponds 1^o que la mesure est égale entre le péché et la peine, si d'abord on regarde le péché dans son objet, et par raport au maître offensé, qui est infini en tout: en grandeur, en puissance, en sagesse, en majesté, le péché est donc aussi infini en quelque sorte, en malice et en bassesse. A une malice infinie, il faut une peine infinie, la raison le dicte, il faut une juste compensation, mais une créature bornée ne peut point souffrir une peine infinie. Il faut donc que la durée des tourments supplée à la rigueur. C'est l'ordre de la justice, voilà la proportion.

2^o La mesure est égale au péché si on le regarde dans son principe, dans la volonté qui l'a commis. Cette volonté est comme éternelle. Chaque passion a ses désirs immortels, un vindicatif au moment qu'il voudroit se venger, voudroit toujours se venger, éternellement perpétuer sa vengeance, un avare voudroit toujours gagner, un voluptueux que ses plaisirs fussent éternels; il ne faut donc pas réparer le péché seulement par le temps qu'il dure, mais encore par le temps qu'on auroit souhaité qu'il durât. Il est donc juste que ceux qui portent leurs crimes jusqu'au tombeau, jusqu'au tribunal de Dieu, soient toujours malheureux puisqu'ils seront toujours criminels.

D'ailleurs si Dieu ne punissoit pas éternellement le pécheur, l'espérance d'obtenir un jour grâce de son péché l'enhardiroit à l'offenser encore davantage, tout cela prouve la nécessité de l'enfer et son éternité.

IV

Lettre à un ami. 12 octobre 1793. L'original, perdu, était conservé par la famille du Serviteur de Dieu: J. TOUSSAINT, *Pierre-Adrien Toulorge, chanoine régulier de Prémontré, victime de la terreur coutanaise, martyr de la Vérité*, Coutances, Éditions Notre-Dame, 1962, p. 157. Texte publié par Léopold Quenault, sous-préfet de Coutances: L. QUENAULT, *L'abbé Toulorge ou le martyr de la vérité (épisode de 1793)*, 2^{ème} édition, Coutances, chez Salettes, 1869, p. 12-13. Manque l'eschatocole.

Cette lettre, comme les deux suivantes, est d'une importance capitale, car elle manifeste la claire conscience du Serviteur de Dieu de mourir en martyr, pour sa foi et son Dieu. Il se conforme à l'exemple de saint Cyprien, et assimile ainsi son sort à celui d'un martyr connu. Il est certain que par le martyre il ira au ciel. Là il sera comblé par la plénitude de la communion avec Dieu et avec son Église: *«Je quitterai cette terre chargée d'abominations pour aller au ciel jouir de la présence de Dieu et de mon Église»*. Avec humilité il reconnaît son état de pécheur, récuse tout mérite personnel et reçoit le martyre comme une grâce de Dieu. Cette grâce lui est accordée non seulement à lui, mais à tous ceux qui sont demeurés fidèles à la foi catholique, apostolique et romaine, et donc n'ont pas prêté le serment afin de demeurer en communion avec le Pape de Rome: *«C'est le sort de ceux qui ont le bonheur d'être demeurés fidèles à la foi catholique, apostolique et romaine, à laquelle, par la grâce de Dieu, je suis extrêmement attaché»*. Il se confie à la Vierge Marie qu'il vénère comme *«Porta Coeli»*, certain qu'elle l'introduira dans le Paradis, car il a reçu la grâce de la fidélité au milieu de la persécution contre l'Église. Une inébranlable espérance habite cet homme qui vit déjà dans les réalités d'en-haut et pour qui les réalités terrestres ne sont rien en comparaison de la possession de Dieu. Joie, sérénité animent celui qui est heureux de consommer sa fidélité dans la communion divine.

Mon cher Ami,

je vous annonce une bonne et très heureuse nouvelle. On vient de me lire ma sentence de mort, à laquelle suivant saint Cyprien j'ai répondu: Deo gratias! Demain, à deux heures, je quitterai cette terre chargée d'abominations pour aller au ciel jouir de la présence de Dieu et de mon Église: hélas! comment se peut-il faire que, tout pécheur que je suis, j'aie le bonheur d'être couronné du martyre? Je confesse à mon Dieu d'être très indigne d'une telle faveur; mais que dis-je? c'est le sort de

ceux qui ont le bonheur d'être demeurés fidèles à la foi catholique, apostolique et romaine, à laquelle, par la grâce de Dieu, je suis extrêmement attaché. O Mère des chrétiens, qui seule avez droit de présenter des enfants au ciel, quelle joie pour moi d'être resté dans votre sainte maison pendant cette furieuse tempête! Hélas! mon cher ami, ce qui est ma consolation maintenant, c'est que Dieu me donne une joie et une sérénité très-grandes, et ce qui me fortifie, c'est l'espérance, que bientôt, je posséderai mon Dieu; dès mon arrivée, je prierai le Seigneur pour tous ceux qui m'ont rendu service dans ma misère; je prierai principalement pour vous, à qui je dois mille obligations. Enfin, l'heure de ma mort va bientôt sonner, mon temps est passé, mon éternité arrive, je vois d'un oeil tranquille, même envieux, mes jours bientôt finis.

V

Lettre à son frère Jean-Baptiste. 12 octobre 1793. L'original, retrouvé récemment, est conservé aux Archives de l'Évêché de Coutances, carton : P. 364, dossier paroissial de Muneville-Le-Bingard. Cette pièce originale est d'un grand intérêt: elle permet, en particulier, de vérifier la forme et le contenu des deux autres lettres dont on ne possède que des copies. Le style, le vocabulaire, la cohérence des idées entre les trois lettres prouvent l'authenticité de ces trois écrits rédigés à quelques minutes d'intervalle, la nuit précédant l'exécution du Serviteur de Dieu.

Pierre-Adrien exulte de joie et veut faire partager cette allégresse. A plusieurs reprises, l'invitation se fait pressante. Il faut dépasser la douleur de la séparation terrestre pour accéder à la vraie joie, se détacher des biens périssables pour s'attacher à Dieu seul. La foi en la communion des saints doit être la consolation de son frère: *«Tu auras demain un protecteur dans le ciel»*. Il professe ensuite son espérance dans la grâce de Dieu qui lui permettra de demeurer fidèle jusqu'au bout: *«Tu auras demain un protecteur dans le ciel, si Dieu, comme je l'espère, me soutient comme il l'a fait jusqu'ici»*. Le condamné exprime clairement sa conscience de souffrir la prison et la mort pour Jésus-Christ, et donc d'être persécuté et condamné en haine de la foi. Il reconnaît que ceci est *«la plus grande grâce»*. Débordant de charité, il promet à son frère de prier pour qu'il obtienne lui aussi la couronne des élus. Conscient de *«souffrir pour Dieu»*, Pierre-Adrien exhorte son frère à orienter sa vie vers Dieu, à vivre en *«honnête homme»*, et surtout en *«bon chrétien»*, en s'acquittant de ses devoirs de père, et en éduquant ses enfants dans la vraie foi et dans la communion à l'Église *«catholique, apostolique et romaine»*, en se gardant du schisme constitutionnel qui alors divisait l'Église de France, séparée de Rome: *«Tourne donc tes yeux vers le ciel, vis en honnête homme, et surtout en bon chrétien, élève tes enfants dans la sainte Religion catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut»*. Sa charité est débordante et met en lumière son caractère surnaturel et pour cela profondément humain.

Mon cher frère,

Réjouis-toi, tu auras demain un protecteur dans le ciel, si Dieu, comme je l'espère, me soutient comme il a fait jusqu'ici. Réjouis-toi de ce que Dieu m'ait trouvé digne de souffrir, non seulement la prison, mais la mort même pour notre Seigneur Jésus-Christ; c'est la plus

grande grâce qu'il pouvait m'accorder; je le prierai pour toi de t'accorder une pareille couronne. Ce n'est pas aux biens périssables à qui il faut s'attacher. Tourne donc tes vües vers le ciel, vis en honnête homme, et surtout en bon chrétien, élève tes enfants dans la sainte Religion Catholique, apostolique et romaine, hors laquelle il n'y a point de salut; regardes toujours comme le plus grand honneur d'avoir, et dans ta famille, un frère qui ait mérité de souffrir pour Dieu. Loin donc de t'affliger de mon sort, réjouis-t-en et dis avec moi: Que Dieu soit béni! Je te souhaite une sainte vie et le paradis à la fin de tes jours, ainsi qu'à ma soeur, à mon neveu et à ma nièce, à toute ma famille. Je suis toujours avec une parfaite amitié ton frère

Je vous embrasse tous.

Toulorge

Le 12 octobre 1793.

VI

Lettre à une citoyenne. 12 octobre 1793. L'original, perdu, était conservé par la famille du Serviteur de Dieu. Le chanoine Toussaint en a publié le texte copié par le chanoine Le Cardonnel (1811-1871), archiviste de l'évêché de 1853 à 1871, sur l'autographe que lui avait transmis M. l'abbé Poret. Texte conservé aux Archives de l'Évêché de Coutances, carton: P 364, dossier paroissial de Muneville-le-Bingard: J. TOUSSAINT, *Pierre-Adrien Toulorge, chanoine régulier de Prémontré, victime de la terreur coutançaise, martyr de la Vérité*, Coutances, Éditions Notre-Dame, 1962, note 15, p. 158-159.

Dans cette dernière lettre, le Serviteur de Dieu exprime sa joie en face de la mort, sa certitude de jouir du bonheur des élus, tout en reconnaissant humblement son indignité personnelle. Il manifeste sa charité, et promet sa prière d'intercession. Une fois encore, il insiste sur la perspective surnaturelle qui éclaire la vie terrestre, à laquelle il convient de ne pas s'attacher, car seule compte la vie éternelle. Il affirme à nouveau l'importance de vivre et mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Dans cette lettre, il faut cependant relever la mention explicite de l'expression «*mon martyre*», qui exprime formellement de la part de Pierre-Adrien Toulorge la conscience d'être condamné à mourir «*in odium fidei*»: «*Le 12 octobre 1793, la veille de mon martyre*».

Lettre de M^r l'abbé Toulorge de Muneville le Bingard,
la veille de son martyre. 12 8^{bre} 1793

Citoyenne,

J'ai une belle et heureuse nouvelle à vous annoncer, je suis délivré de toutes les misères d'ici-bas, demain je jouirai du bonheur des aïlus (sic), je serai couronné du martire; je ne méritais pas hélas une marque si évidente de la bonté de Dieu. Je le prierai de vous combler de toutes sortes de biens, de vous faire vivre et mourir dans la foi Catholique, apostolique et romaine, hors laquelle il n'y a point de Salut. Je vous prie de ne pas vous attacher à cette vie, mais à l'autre, qui sera éternelle. Réjouissez-vous de mon sort. Je vous souhaite la Bénédiction de Dieu.

Toulorge.

Le 12 octobre 1793
la veille de mon martyre.